60¢
plus TPS

BERTÉ

Vo int-Boniface, du 11 au 17 décembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Je ne veux pas être négatif, mais c'est laid.»

Le directeur de l'Ensemble Musik Barock, Éric Lussier, au sujet du Messie de Haendel présenté par le Calvary Temple, qui ne ressemble pas à la version offerte par son groupe de 20 musiciens et de 16 voix. **Page 9.**

Le partiel à Filmon

L'avocate du gouvernement provincial a défendu les intérêts des programmes de français partiel dans les écoles manitobaines devant la Cour suprême du Canada. **Page 5.**

Le tour des gymnases

L'équipe nationale de volley-ball, domiciliée à Winnipeg depuis peu, passera les trois prochaines années à s'entraîner et à faire le tour des gymnases du monde. **Page 13.**



photo: Laurent Gimenez

Marx et Mohamet au réveillon

À chaque Noël depuis des années, Noëllie Palud-Pelletier et Thérèse Aubin de Saint-Boniface réunissent pour le réveillon une famille assez diversifiée. Page 15.



photo: Sylviane Lanthier

Garder la flamme

Le besoin de prévenir et d'agir. Tel est le message qu'ont partagé une trentaine de personnes, le 3 décembre, lors d'une cérémonie en l'honneur des 14 étudiantes en génie tuées il y a trois ans à Montréal. On a marqué le deuil en allumant des bougies à la mémoire des disparues.

La ville à la mode

Deux bonnes nouvelles pour Winnipeg au cours des derniers jours: le choix de la capitale manitobaine comme candidate canadienne pour les Jeux panaméricains de 1993, et la reconnaissance de Folklorama comme l'événement touristique de l'Amérique du Nord. **Pages 10 et 14.**

Devenez partenaire

Le Service de conseiller a lancé sa campagne de prélèvement de fonds en rappelant sa mission: l'aide par le counselling, sans discrimination, même contre ceux qui ne peuvent pas payer. **Page 6.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Claude de Moissac. Page 9.

- **Riel:** le comité municipal continuera à se réunir à Saint-Boniface. Page 3.
- **Ici et ailleurs:** page 3.
- **Éditorial:** Les vaches sacrées par Jean-Pierre Dubé. Page 4.
- **La petite histoire du Manitoba par René Ammann:** page 4.
- **Gestion scolaire:** les parents en Cour suprême. Page 5.
- **Rivière-Seine:** l'impact du déménagement des bureaux divisionnaires doit être évalué. Page 5.
- **Lettre:** page 5.
- **Coup d'oeil national:** page 5.
- **Service de conseiller:** la campagne de prélèvement de fonds est lancée. Page 6.
- **Caisses populaires:** bilan des assemblées annuelles de Saint-Joseph, d'Élie et de Saint-Jean-Baptiste. Pages 7 et 8.
- **Tables rondes:** discussion sur l'avenir économique de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset-Lorne. Page 8.

CULTUREL

- **Musique:** Bandaline va souligner et chanter Noël les 17 et 18 décembre. Page 9.
- **Enfants:** le Musée des enfants ne prend pas de vacances. Page 9.
- **Le Messie:** l'Ensemble Musik Barock présente une version différente. Page 9.
- **Coups de coeur:** Louis Gosselin. Page 9.
- **Folklorama:** la destination touristique n° 1 en 1993. Page 10.
- **Les Rendez-Vous:** page 11.
- **Livre:** parution de Henri Létourneau raconte. Page 12.

SPORTS

- **Volley-ball:** l'équipe féminine nationale est à Winnipeg jusqu'aux prochains Jeux olympiques. Page 13.
- **Division A:** l'équipe secondaire de volley-ball de Saint-Jean-Baptiste remporte le championnat provincial. Page 13.
- **En bref:** page 13.
- **Jeux panaméricains:** Winnipeg a d'excellentes chances d'être choisie comme ville hôtesse. Page 14.
- **Saint-Malo:** un nouvel entraîneur pour les Warriors. Page 14.

SOCIÉTÉ


Laurent Bisson. Page 14.

- **Réveillon:** Noëllie Palud-Pelletier et Thérèse Aubin ouvrent leur foyer aux immigrants. Page 15.
- **Feu vert:** page 15.
- **Gens d'ici:** le Père Noël. Page 15.
- **À votre service:** page 16.
- **Télé-horaire:** pages 18 et 19.
- **Bicolo:** pages 20 et 21.
- **Chronique religieuse:** page 22.
- **Petites annonces:** page 22.
- **Quiz:** page 23.
- **Recette:** page 23.

Le MANITOBA de A à Z

- **Élie:** page 7.
- **La Rouge:** page 14.
- **La Seine:** page 5.
- **Province:** page 4.
- **Saint-Boniface:** page 3.
- **Saint-Jean-Baptiste:** pages 8 et 13.
- **Saint-Joseph:** page 7.
- **Saint-Malo:** page 14.
- **Sainte-Anne-des-Chênes:** page 3.
- **Winnipeg:** page 6.

Ici et ailleurs

L'affiche du 25e de Granby

Québec - Afin de souligner son 25e anniversaire, le Festival international de la chanson de Granby organise pour la première fois un concours d'affiche. Les artistes intéressés ont jusqu'au 8 janvier 1993 pour faire parvenir leur proposition au bureau du Festival, 139, rue Principale, C.P. 141, bur. 1, Granby, Québec, J2G 8 E2. Le format de la maquette doit être de 60 X 70 centimètres, sans marge définie. Une somme de 2 500 $ sera remise à la meilleure affiche. Pour de plus amples renseignements, composez le 514-375-7555.

L'ACFA veut encore se retirer

Edmonton - L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) songe encore à retirer son adhésion à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Plusieurs différents ont surgi entre les deux associations lors des dernières discussions constitutionnelles. Et ces divergences seraient irréconciliables. Absents lors de la réunion nationale des président.e.s à Yellowknife du 20 au 22 novembre, les représentants franco-albertains doivent faire connaître leur décision le 16 janvier.

Un autre pas vers l'égalité

Fredericton - L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté, le 4 décembre, une résolution en vue de l'enchâssement dans la Constitution canadienne des principes contenus dans la Loi 88 sur l'égalité linguistique des deux grandes communautés de la province. Les Acadiens, dans une très large proportion, de même que l'ensemble de la province ont dit oui le 26 octobre dernier. En votant oui, les anglophones donnaient leur aval à l'enchâssement de l'égalité des deux communautés, estime la Société nationale de l'Acadie. Le premier ministre Frank McKenna avait aussi une dette et il n'a fait que respecter son engagement. L'opposition officielle, le CoR, a l'intention de partir en croisade à Ottawa pour convaincre le fédéral de refuser cette résolution. (APF)

ACTUEL

Le comité du district de Riel continuera de se réunir à Saint-Boniface

Pris à partie, Golden se défend

Après plusieurs heures à écouter les arguments de nombreux résidants de Saint-Boniface, le Comité municipal de Riel a décidé, à l'unanimité, de tenir des réunions dans les trois quartiers du district.

Jusqu'à nouvel ordre, les trois conseillers de Riel tiendront leurs 11 réunions communautaires à chaque année de la façon suivante: quatre à Saint-Boniface, quatre à Saint-Vital et trois à Saint-Norbert.

Cette proposition du conseiller de Saint-Norbert, John Angus, a même reçu l'appui du conseiller de Saint-Vital. Al Golden avait proposé que toutes les réunions du comité aient lieu dorénavant à Saint-Vital.

Mais la plupart des intervenants ont utilisé divers arguments pour faire valoir qu'il fallait respecter le rôle historique de Saint-Boniface.

On offrira même la traduction simultanée sans préavis. Le conseiller Golden avait proposé que les personnes intéressées avertissent à l'avance afin d'économiser des coûts à la Ville de Winnipeg. Selon lui, le service n'avait été utilisé que deux fois dans les dernières années.

Or, pendant que le président de la Société franco-manitobaine (SFM), Georges Druwé, défendait le principe d'offre active des services dans la Loi provinciale adoptée en juin dernier, Al Golden a rectifié l'information donnée: ce n'était pas deux fois que le service de traduction avait été utilisé récemment, mais douze fois.

Puis, le conseiller de Saint-Vital a soutenu qu'il avait reçu des «centaines d'appels», en majorité de francophones, qui soutenaient sa position d'offrir les services en français à un coût raisonnable. Il a même questionné la représentativité de la SFM et d'autres organismes. S'inspirant d'une idée avancée par son collègue de Saint-Norbert, Al Golden a proposé l'idée d'un service de traduction qui se ferait sur appel et serait disponible en moins d'une heure.

Mais Georges Druwé n'a pas lâché. «Nous n'accepterons pas une situation vécue depuis 20 ans. Il y a une limite à la patience de la communauté. Nous avons des droits et nous voulons les faire respecter.» Il a ajouté qu'Il ne s'agissait pas d'un coût exorbitant pour faire respecter un principe.

Puis, Al Golden a senti le besoin de déclarer que personne n'avait de plan d'attaquer les services en français. «C'est arrivé comme ça pendant qu'on parlait des coûts. Je ne suis pas opposé aux services en français». Mais le conseiller n'a pu s'empêcher de mentionner que des services avaient été supprimés à Saint-Vital, alors qu'ils avaient été maintenus à Saint-Boniface.Il a terminé son intervention devant Georges Druwé en indiquant qu'il n'avait pas apprécié la caricature parue dans La Liberté.


photo: Yves Chartrand

Une intervention remarquée: celle de Claude Forest qui a dit sa façon de penser au conseiller Al Golden (au centre). On aperçoit aussi John Angus (à gauche) et Evélyne Reese (à droite).

Un après l'autre, les intervenants ont plaidé en faveur de Saint-Boniface. Certains comme Maurice Prince et Fern Marion ont parlé de la possibilité du retour à l'ancienne ville. Loin d'être désarmé, le conseiller de Saint-Vital a tenté à plusieurs reprises d'utiliser les points faits par ses interlocuteurs à son avantage.

Ainsi, lorsque la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a entrouvert la porte à l'idée que le service de traduction soit réévalué si les francophones ne l'utilisent pas, Al Golden a demandé au président s'il allait faire des démarches pour inclure dans la Loi «l'option» d'offre. Richard Chartier a répondu qu'il fallait d'abord respecter la Loi adoptée et il a même fait des suggestions pour promouvoir le service.

Il a aussi fait ressortir, dès le début de sa présentation, l'avantage de la francophonie pour attirer des investissements à Winnipeg, citant, entre autres choses, l'obtention des Jeux panaméricains.

Au fur et à mesure, Al Golden ne parlait plus de 500 appels reçus, mais de 200 et même d'un sondage non-scientifique. Ce qui a non seulement été mis en doute par la conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese, mais a incité Claude Forest à faire l'intervention la plus passionnée.

Il a vigoureusement dénoncé l'attitude d'Al Golden qui, selon lui, est loin de faire preuve de leadership, et qualifiant de farce l'utilisation des nombres par le conseiller. «Quand on a le pouvoir, on doit être tolérant. Au lieu de lancer un défi à la Loi, de vérifier la tenacité de la communauté, je vous demande de souligner les avantages. Saint-Boniface est sur la carte depuis longtemps.»

L'homme d'affaires est allé jusqu'à mettre en doute l'argument d'Al Golden qu'il ne fallait pas favoriser les francophones plus que les aveugles ou les personnes handicapées. «Si vous nous demandez d'être raisonnables, nous qui sommes minorité officielle, qu'est-ce que vous allez dire aux autres qui n'ont pas de loi pour les protéger?»

Yves CHARTRAND

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Une rencontre avec les postes

Quel est l'avenir des services postaux à Sainte-Anne-des-Chênes? Le conseil du Village va partagé ses préoccupations lors d'une rencontre avec la Société canadienne des postes le 10 décembre.

Depuis septembre dernier, les services postaux du village sont divisés entre un comptoir, situé au Magasin d'alcools Fiola, et le centre de distribution (les casiers et les paquets) dans l'édifice des postes.

«On ne sait pas ce qu'ils veulent faire avec la bâtisse, précise le secrétaire-trésorier, Guy Lévesque. Il y a aussi des problèmes avec le service.»

Lors de la réunion inaugurale du Village, le 10 novembre, les conseillers ont également élu le conseiller Gilles Gagnon comme maire-adjoint pour l'année 1992-1993. Avec le commissaire Gilles Nault, il va aussi oeuvrer aux comités d'aide sociale et de l'administration générale.

Les conseillers Paul Slawinski et Mildred Sveinson auront la responsabilité des services de sécurité: police, ambulance, pompiers, tandis que les travaux publics seront surveillés par les conseillers Nault et Slawinski.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Les vaches sacrées

Depuis l'audience du 3 décembre à la Cour suprême du Canada, la vision de l'administration Filmon est encore plus claire quant à la gestion des écoles françaises. C'est la procureure Marva Smith qui en a instruit les juges choisis pour entendre l'appel de la Fédération provinciale des comités de parents.

La future commission scolaire homogène ne doit pas avoir le monopole sur l'éducation française, a dit madame Smith, car cela entraînerait la disparition des programmes de français partiel qui sont le choix d'un tiers des parents francophones.

Or «le système scolaire manitobain repose sur le choix des parents et l'autonomie locale», a affirmé la représentante du gouvernement.

C'est vrai qu'elles font pitié, les vaches sacrées.

Le plan du gouvernement vise donc essentiellement à protéger les programmes de français partiel. Au nom de quoi? L'autonomie locale! Pour qui? Ceux qui rejettent leur droit constitutionnel. Et, surtout, les protéger de quoi? De la tyrannie des ayants droit!

Trop de français, c'est dangereux, sauf en immersion.

Les tenants de la gestion scolaire par les francophones ont vite fait valoir que le droit au programme de français partiel n'est pas inclus dans l'article 23 et que le gouvernement, de son propre aveu, considère ce programme comme inférieur, c'est à dire inapte à rencontrer les objectifs d'un programme d'enseignement.

Encore une fois, on voit comment la province procède à nier des droits reconnus par la Cour suprême à ceux qui en demandent la possession afin de protéger les privilèges des citoyens qui ne veulent pas exercer leur droit. Ça s'appelle de la politique, de la plus basse espèce.

Il se trouve que les tenants des programmes de français total veulent une gérance commune et que les tenants des programmes de français partiel sont à l'aise dans leur Division scolaire. Pourquoi ne pas trancher la question sur cette base?

En d'autres mots, la solution serait de réunir les 12 ou 13 écoles françaises sous une seule administration en leur donnant l'exclusivité de l'enseignement du programme de français total.

Et que les autres, soit les programmes de français partiel, profitent du statu quo.

Les vaches sacrées peuvent continuer à rôder dans les communautés, à condition de ne pas s'effoirer sur la voie de l'avenir.

Tout le monde serait content.

Sauf le gouvernement du Manitoba, qui aura perdu un moyen de se débarrasser tout à fait d'une communauté francophone encombrante.

Jean-Pierre DUBÉ

Vous avez des évenements à signalez? Composez le 237-4823



Sur la scène NATIONALE

La chronique reviendra la semaine prochaine.

PROVINCE

Neil Gaudry réclame un juge francophone

Le député provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, estime que le juge O'Sullivan qui vient de quitter la Cour d'appel du Manitoba pour des raisons de santé devrait être remplacé par un magistrat francophone.

«Je pense que messieurs Filmon et McCrae (ministre manitobain de la Justice) verront comme moi que le moment est plus que propice pour nommer un juriste francophone à la Cour d'appel», a déclaré le député.

Plus aucun francophone ne siège à la Cour d'appel du Manitoba depuis la retraite du juge en chef Alfred Monnin il y a près de trois ans. Les juges de cours d'appel sont nommés par le gouvernement fédéral sur proposition du gouvernement provincial.

L.G.

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Décembre

10 — 1893
Bénédiction par dom Benoît de la première chapelle de Saint-Claude. Mission depuis 1892 avec l'arrivée des premiers colons, Saint-Claude s'était détaché de Notre-Dame-de-Lourdes pour devenir paroisse en 1895.

11 — 1769
S. Hearne, dirigeant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, rentre à Churchill après avoir exploré la région: il cherchait du cuivre. Se battra contre les Français en 1782 qui lui prendront le fort Prince-de-Galles et York Factory.

12 — 1899
Le Bulletins des Moisson publie ses statistiques annuelles. Blé, avoine, orge et pommes de terre sont dans l'ordre les récoltes les plus importantes. 10 500 ouvriers sont venus de l'Est du pays pour aider aux récoltes.

13 — 1860
L'abbé Goiffon, amputé et mourant, est sorti de l'évêché en feu. L'air frais arrête l'hémorragie et lui sauve la vie. La cause du feu: chute de suif fondu destiné à faire des chandelles pour la veillée du corps... de l'abbé Goiffon.

14 — 1860
La première cathédrale de Saint-Boniface et le presbytère sont rasés par les flammes. Mgr Taché parcourait alors le Grand Nord. Il lui faudra l'aide financière du Bas-Canada et de la France pour rebâtir.

15 — 1883
La Broquerie et Carman sont érigés canoniquement en paroisse respectivement sous le nom de Saint-Joachim et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

16 — 1875
Décès de Marie-Anne Gaboury, la première femme blanche établie dans l'Ouest. Mère des premiers enfants blancs à naître sur ce qui est aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

La Cour suprême saisie du conflit manitobain sur la gestion

Le Manitoba encore sur la sellette

Ne vous mêlez pas de nos affaires et attendez notre projet de loi sur la gestion scolaire avant de vous prononcer, est le message que la procureure du Manitoba a fait aux sept juges de la Cour suprême siégeant le 3 décembre à Ottawa. Selon l'avocat junior du dossier des parents francophones, Michel Chartier, la prestation de Me Marva Smith n'a rien fait pour améliorer la réputation anti-francophone du Manitoba au plus haut tribunal du pays.

«Le Manitoba veut donner le moins possible à sa minorité, souligne l'assistant du plaideur Laurent Roy, comme c'était le cas lors des comparutions précédentes en 1979 (l'affaire Forest), en 1985 (le cas Bilodeau) en 1991 (la traduction des règlements).

«Parce que l'article 23 est de nature réparatrice, ça a semblé choquer les juges que, dix ans après l'adoption de la Charte, presque trois ans après l'arrêt Mahé, la province n'a encore rien fait de concret. Le Manitoba attend que le processus d'assimilation réduise la minorité au point où la gestion ne sera plus demandée.»

Selon Me Chartier, le but de l'appel n'était pas de démolir le projet boiteux de l'administration Filmon, annoncé en mars dernier, mais d'apporter au tribunal d'invalider le jugement de 1990 de la Cour d'appel du Manitoba et de demander des précisions quant à l'application du droit de gestion dans la situation manitobaine.

À cet effet, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et le bureau du procureur général avaient soumis 19 volumes de documentation. «On a dit à la Cour qu'au Manitoba on a droit au maximum prévu dans l'article 23. Il semble que la Cour voudra donner des directives à la province.



Archives La Liberté

Me Michel Chartier: on attend avec optimisme un jugement qui pourrait venir dans quatre mois.

«Avec ces précisions sur l'application, estime Me Chartier, on espère que le projet de loi du Manitoba se conformera entièrement à l'article 23 et qu'il ne sera pas nécessaire de le contester par après devant les tribunaux.

«S'il y a une chose sur laquelle tout le monde s'est mis d'accord, c'est l'urgence de la décision de la Cour. Avec Antonio Lamer comme juge en chef, la Cour suprême met environ quatre mois à rendre jugement. L'ensemble de l'équipe est très optimiste.»

Selon un autre membre de l'équipe, le directeur général Gérard Lécuyer de la FPCP, le Manitoba s'est rendu ridicule à Ottawa en plaidant en faveur des programmes de français partiel, dispensés à quelque 1 000 élèves francophones principalement dans les divisions Rivière-Rouge et Montagne.

«La Charte n'établit aucun droit au français partiel, pas plus qu'à l'immersion. Dans le dossier de la preuve, le gouvernement lui-même concède que le français partiel n'est pas un bon programme.» Selon lui, les anglophones du Manitoba ont acquis un droit à l'école française, mais on refuse encore aux francophones l'exercice de leur droit constitutionnel.

«D'après les questions et les réactions physiques des juges, poursuit Gérard Lécuyer, c'était clair qu'ils n'étaient pas d'accord avec la position de la province.

«Sur la question de l'exclusivité, je suis confiant que les juges vont mieux définir le cadre des obligations de la province.» Depuis les débuts, la FPCP demande au gouvernement de réunir sous une même administration et sans délai la douzaine d'écoles franco-manitobaines homogènes. Comme les autres organismes francophones, elle a refusé de participer au processus de mise en oeuvre proposé.

Jean-Pierre DUBÉ

Déménagement des bureaux divisionnaires

Le maire Blanchette demande une réunion des municipalités

La Division scolaire de la Rivière-Seine a remis à plus tard une motion voulant que soit tenue une réunion des municipalités rurales concernées pour évaluer l'impact du déménagement des bureaux divisionnaires.

La demande a été faite par le maire de Sainte-Anne-des-Chênes Paul Blanchette, le 24 novembre, lors d'une réunion régulière de la Division. Selon le secrétaire-trésorier du Village, les conseillers soutiennent que le déménagement et la construction d'un nouveau site vont faire augmenter les taxes dans toute la Division.

«On n'a pas encore eu de réponse à notre demande, souligne Guy Lévesque. On leur a déjà offert du terrain et on est prêt à acheter leurs bureaux sur la rue Centrale.»

Le terrain en question, qui vient tout juste d'être acheté à cette fin, est situé au 191, chemin Dawson, à l'entrée est du village. «C'est un site idéal, assure Guy Lévesque, tout près de la route provinciale # 12.

«On voulait être certain qu'il y aurait du terrain de disponible pour la Division. Il y a cinq acres, les bâtisses sont à vendre.» Le Village a, en effet, décidé de vendre la vieille maison et le garage désaffectés, et de faire niveler le lot avant la fin juin 1993. Des offres d'achat seront acceptées jusqu'au 31 décembre prochain.

Mais il est probable que le Village ait fait ces démarches en vain. Selon le secrétaire de la Division, André Chaput, le mandat du comité divisionnaire chargé de la question est de recommander un site et un financement à la réunion des commissaires du 17 décembre.



Archives La Liberté

Le maire Paul Blanchette: les taxes vont augmenter dans les municipalités de la Rivière-Seine.

«Le mandat du comité est de trouver un site convenable à Lorette. La motion de rencontrer les municipalités a été remise jusqu'à ce qu'on ait toutes les données.»

En octobre dernier, les commissaires de la Seine ont décidé à six contre trois de construire des nouveaux locaux à Lorette, donc davantage dans le centre de la division, où le poids des nombres se fait le plus sentir.

J.-P. D.

Lettre

Une très petite lueur d'espoir

Monsieur le rédacteur,

Les propos de Benoit Paris, o.m.i. dans sa chronique intitulée Prêtre au féminin donnent matière à réflexion.

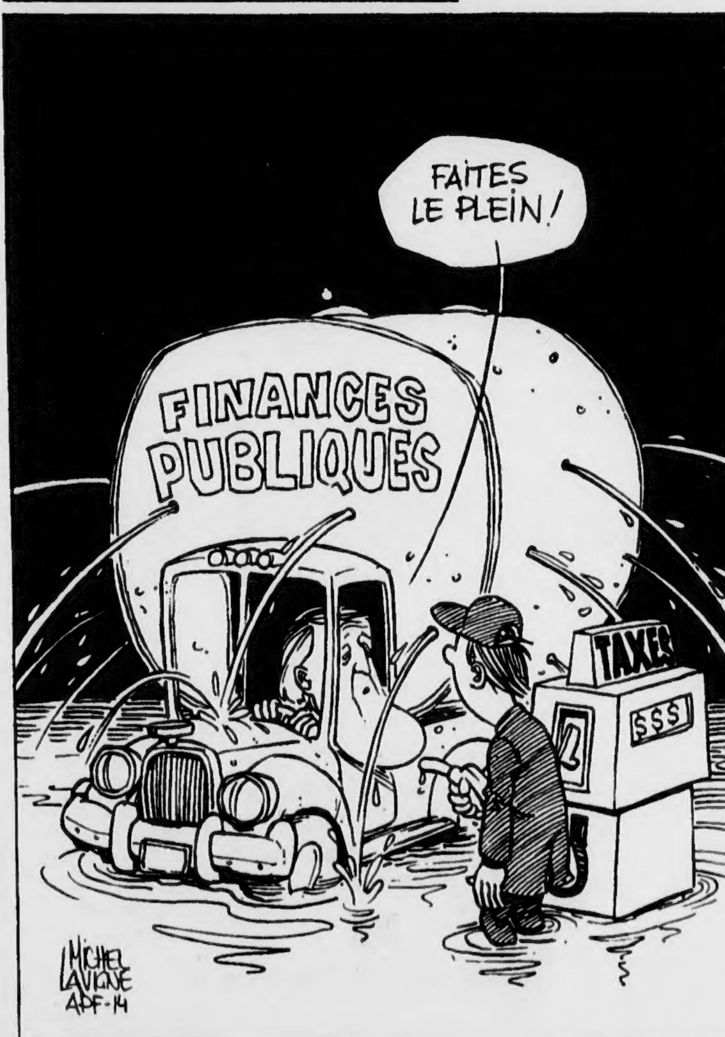
J'ai sauté de joie quand j'ai appris que l'Église anglicane d'Angleterre accepterait dorénavant les femmes au sacerdoce, comme le fait d'ailleurs l'Église anglicane du Canada depuis 1976. J'ai été profondément déçue (mais non surprise) que le Vatican ait répondu à cette démarche en déclarant que les pourparlers sur l'unité des Églises chrétiennes en seraient menacés.

Évidemment, ces événements provoquent pour toute féministe catholique une remise en question. Dois-je adhérer à une confession qui reconnaît, en principe du moins, l'égalité entre les femmes et les hommes? Ou dois-je rester dans l'Église de mon baptême, celle à laquelle je suis fortement attachée par ma culture et mon histoire? Dois-je continuer à élever mes fils dans une religion qui m'oblige d'essayer de leur expliquer que les femmes sont égales aux hommes dans tous les autres aspects de la vie sauf le religieux? Pour combien d'autres années devrais-je serrer les dents pendant l'homélie du dimanche des vocations? L'Église qui se plaint de manque de prêtres refuse d'emblée la candidature d'une majorité de ses membres.

Les propos du père Paris me donnent une très petite lueur d'espoir. Mais ses opinions sont bien les siennes et non celles de l'hiérarchie qui reste remarquablement silencieuse au Canada et franchement hostile en Italie. Je deviens impatiente. Et je suis convaincue que je parle au nom d'un très grand nombre de mes semblables.

Claire Dorge
Winnipeg
Le 3 décembre 1992

Coup d'oeil national



Le Service de conseiller a aidé 5 000 personnes depuis 1979

Toujours une liste d'attente de 30 à 50 noms

Lorsque le Service de conseiller a lancé officiellement sa campagne annuelle de levée de fonds le 3 décembre, devant une assemblée annuelle record de 65 personnes, ce n'était pas dans l'espoir d'éponger un déficit. Comme le Service a vécu ses difficultés financières de manière responsable, en coupant les dépenses, il affiche un surplus de 11 256 $. La campagne est plutôt axée sur l'urgence de répondre à la demande. Et quatre nouvelles initiatives ont été rendues publiques.

Même s'il fonctionne comme une business, le Service de conseiller n'en est pas une, c'est un organisme avec une mission: celle de venir en aide par le counselling. «Notre politique de ne refuser personne à cause de leurs finances, explique le directeur général, nous oblige à chercher des fonds.

«70 % de nos clients sont incapables de payer le plein montant pour le service, souligne René Dupuis. Un total de 600 personnes ont profité de nos services l'an dernier. 75 % des demandes de services sont faites en français (1).»

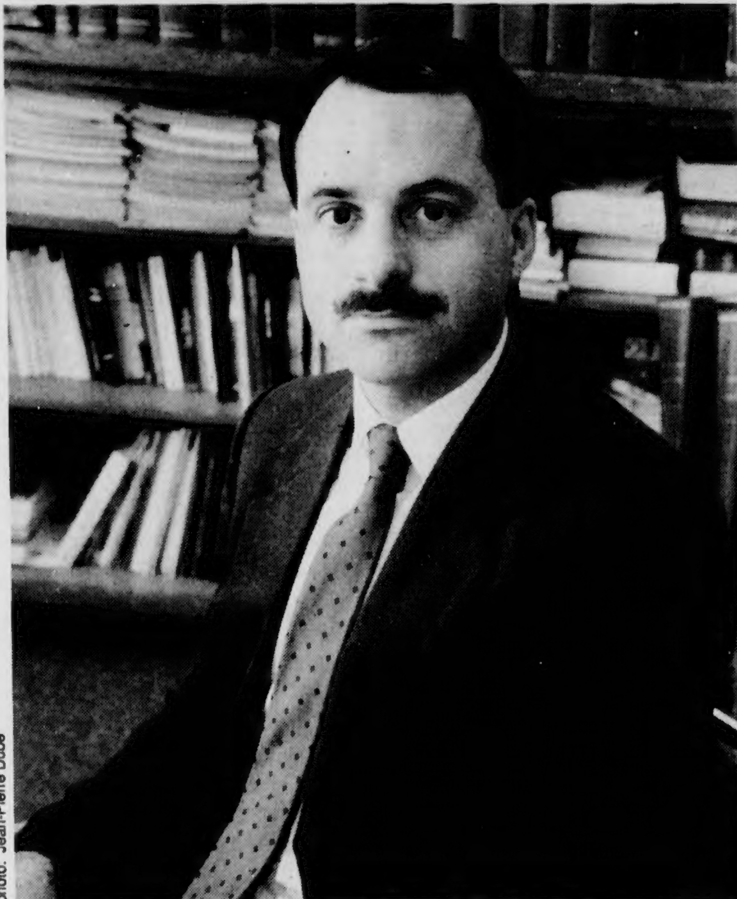
Sous le thème «Devenez partenaire», le Service invite les donateurs à financer le coût des sessions individuelles (60 $ la session) ou de famille (350 $), en vue de recueillir un total de 20 000 $ d'ici la fin mai. Mgr Antoine Hacault a été nommé président honoraire, tandis que la présidence de la campagne sera assumée par l'homme d'affaires Marc-Yvan Poulin.

Devant la baisse des revenus l'an dernier, le Service a réduit ses dépenses de près de 20 000 $, par rapport à 1990-1991. Des choix difficiles, car il a fallu réduire les heures de counselling. Si bien que la liste d'attente se situe couramment entre 30 à 50 personnes.

Ce qui a poussé le conseil d'administration (2) à lancer un vaste programme de développement. «On ne reste pas assis sur nos chaises, lance René Dupuis, il y a beaucoup de besoins dans la communauté.» Le programme comprend quatre initiatives.

1- La mise sur pied d'une association provinciale des organismes dans le domaine des services sociaux.

«On a aidé à initier ce projet, précise René Dupuis, qui sera coordonné par la Société franco-manitobaine. Il y a une première rencontre d'une journée le 10 décembre entre Pluri-elles, la Maison Jeanne-Elisabeth, Réseau, l'agence de Services à la famille (région Est). Le gouvernement aura sans doute une oreille plus sensible si on parle d'une seule voix.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Selon le directeur général René Dupuis, les enfants sont la priorité des nouvelles initiatives du Service de conseiller. «Le système scolaire est aux prises avec les blessures des enfants, mais il n'a pas la capacité d'aller bien loin avec eux.»

2- L'aide aux victimes de violence (régions rurales et urbaines).

«On offre déjà de l'aide, mais le besoin est grandissant. On prépare une demande pour le Programme d'aide aux victimes de Justice Manitoba, qui nous permettra d'ajouter des conseillers, surtout pour le rural.

«Pour les francophones qui habitent loin et qui n'ont pas accès à des services, encore moins à des services en français, on pourra se rendre chez eux. Le priorité sera de plus en plus avec les enfants qui sont victimes. On devrait avoir une réponse dans six à huit mois.»

3- Le Programme de médiation parent-adolescent.

«Il y a un programme en anglais depuis deux ans offert par les Services à la famille (région Est). C'est pour régler des conflits entre adolescents et parents: la boisson, les fréquentations, la discipline, les habitudes de vie. Souvent les enfants sont malheureux et ils quittent ou se font demander de quitter s'ils ne sont pas prêts à se soumettre.

«On a fait une demande sur deux ans. Le programme prévoit cinq sessions de deux heures (par cas) et ça doit aboutir à une entente écrite. C'est un début de communication, on leur passe des outils pour régler d'autres conflits à la maison.»

4- L'aide aux hommes violents ou violentés qui veulent vivre sans violence.

«On en est dans notre deuxième année avec ce groupe de 12 hommes, grâce à l'appui financier de Centraide. Mais la demande est suffisante pour créer un deuxième groupe. On prépare une demande d'aide à Justice Manitoba.

«Il y a très peu de services aux hommes dans cette situation-là. Ce qu'on fait, c'est assez unique. Il y a plus à faire que d'envoyer les hommes en prison, estime René Dupuis, il faut traiter leur blessure.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le plus important bloc de clients se situe dans les 30 à 39 ans, soit 38 % de la clientèle; les francophones comptent pour 75 % des clients, tandis que 67 % d'entre eux sont des catholiques; 77 % suivent des sessions individuelles, par opposition à des sessions de couple (10 %) ou de groupe (13 %); enfin, 60 % des clients sont des femmes, et 40 % des hommes.

(2) Le conseil de l'an dernier était composé de Pierre Laurencelle (président), Georges Marchildon, Norbert Ritchot, Paul Dupré, Natalie Gagné, Barbara Tascona, Agnès Dubois, Pierrette Kleebaun, Jean-Paul Boily et (le directeur général) Gilles Beaudry, nommé directeur des programmes en 1992.

WINNIPEG

Loyers: un appel réussi

Le tribunal d'appel de la régie des loyers a jugé déraisonnable l'augmentation de 12,5 % imposée à Renée Fecteau de l'avenue Assiniboine.

Le tribunal a ordonné le 8 décembre que le loyer en question ne pouvait être majoré de plus de 7,5 % dans les circonstances.

Le 19 novembre dernier, Renée Fecteau s'est présentée devant le tribunal pour contester le droit de son propriétaire d'imposer, avec le consentement de la province, des hausses de loyer fondées sur le coût des rénovations faites au logement.

Selon la résidante, «la nouvelle loi manitobaine ne prévoit pas de limites aux dépenses qui peuvent être faites en rénovation», contrairement à la loi d'autres provinces.

Renée Fecteau avise ses concitoyens et, particulièrement les personnes âgées, de se méfier de la nouvelle loi, que son appel n'a en rien changé.

J.-P. D.

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Joseph

L'année 93 sera encore meilleure

La forte hausse des prêts enregistrée en 1992 (+ 30 %) laisse présager une bonne année 1993, annonce la directrice de la Caisse populaire de Saint-Joseph.

Léa Barnabé a présenté un bilan plutôt satisfaisant aux quelque 25 membres présents à l'assemblée annuelle de la Caisse le 3 décembre. «Ça s'annonce encore mieux pour l'an prochain, indique-t-elle. On devrait augmenter nos bénéfices».

Pour ce faire, la directrice compte sur les retombées des prêts concédés en 1992. L'un d'eux a servi à financer les travaux de la nouvelle salle paroissiale actuellement en construction.


Léa Barnabé, directrice de la Caisse populaire de Saint-Joseph.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 1 756 629 $ (+ 6,8 %)
1991: 1 643 946 $

Bénéfices nets (après impôts):
1992: 839 $
1991: 970 $

Montant de la réserve:
74 120 $, soit 4,2 % de l'actif (4,5 % en 1991)

Dépôts:
1992: 1 622 411 $ (+ 3,8 %)
1991: 1 562 796 $

Prêts:
1992: 1 696 942 $ (+ 30 %)
1991: 1 306 178 $

Nombre de membres:
1992: 210
1991: 226

Léa Barnabé souligne cependant que les prêts se répartissent assez également entre tous les secteurs: agriculture, commerce, hypothèques et prêts personnels.

Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle: Guy Damphousse et Émile Rémillard. Les autres membres sont: Marcel Delorme, Norbert Parent et Fernand Dionne.

Laurent GIMENEZ

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire d'Élie

«On s'assoit et on attend»

À l'exception de la hausse légère des prêts (+ 9 %), l'année 1991 a été placée sous le signe de la stabilité pour la Caisse populaire d'Élie, qui a tenu son assemblée annuelle le 28 novembre.

Pour sa part, le directeur de la Caisse, Aurèle Rémillard, parle d'une «année de consolidation. Tant qu'il n'y a pas de reprise économique, on s'assoit et on attend.»

Aurèle Rémillard pense que 1992 sera «au moins pareil et peut-être un peu mieux que 1991. Tout dépendra des taux d'intérêt. Depuis deux mois, ils font du yoyo. On ne peut pas vraiment savoir où on s'en va.»

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 25 382 000 $ (+1,5 %)
1991: 25 000 000 $

Bénéfices nets (après impôts):
1992: 21 400 (+18 %)
1991: 18 100 $

Montant de la réserve:
912 800 $, soit 3,6 % de l'actif (3,58 % en 1991)

Dépôts:
1992: 24 470 000 $ (+1,5 %)
1991: 24 100 000 $

Prêts:
1992: 20 614 000 $ (+9 %)
1991: 18 900 000 $

Nombre de membres:
1992: 2 500
1991: 2 484

L'assemblée annuelle du 28 novembre a coïncidé avec les célébrations du 50e anniversaire de la Caisse, auxquelles environ 225 personnes ont participé.

Des plaques commémoratives ont été offertes à quatre des membres fondateurs: Oris Aquin, Laurent Allard, Alfred Fleury et Richard Desilets. De plus, un tirage de 200 $ a été effectué dans chacune des quatre succursales: Élie, Saint-Laurent, Saint-François-Xavier et Marquette.

Enfin, le conseil d'administration reste inchangé. Ses membres sont: Henri Alarie, Florent Beaudin, Léona Houston et Claude DeGagné.

Laurent GIMENEZ


Aurèle Rémillard, directeur de la Caisse populaire d'Élie.

SAINT-BONIFACE

Procurations pour les Français

Le vice-consul de France à Edmonton sera présent à Saint-Boniface ce lundi 14 décembre pour permettre aux citoyens français vivant au Manitoba de s'inscrire en vue des prochaines élections législatives.

J.Y. Raimbault, qui occupe les fonctions de vice-consul depuis environ un mois, sera disponible entre 12 h et 14 h 30 à la salle des artistes du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), situé au 340, boulevard Provencher.

Il fournira aux demandeurs une procuration qui leur permettra de voter par l'intermédiaire d'une personne de leur choix résidant en France et inscrite sur la même liste électorale qu'eux.

Les élections législatives françaises se dérouleront les 20 et 27 mars 1993.

L.G.

À Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes

3 250 $ pour les tables rondes

Les tables rondes de Somerset-Lorne et de Notre-Dame-de-Lourdes ont chacune reçu 3 250 $ du programme Choix communautaires du gouvernement provincial.

Les tables rondes ont été initiées par le Bureau de développement économique et visent à aider les communautés à déterminer leur avenir économique.

À Notre-Dame-de-Lourdes, précise René Hébert de la Caisse populaire, la table ronde est encore toute jeune et ses 15 membres se sont réunis pour la première fois le 2 décembre dernier. «Mais ça fait quand même un an qu'on travaille là-dessus.

«Nous voulons établir une vision pour le futur et engager un agent de développement économique qui nous aiderait à voir comment réaliser cette vision dans les cinq ou dix années à venir.»

Aux 3 250 $ du programme Choix communautaires s'ajoutent 2 500 $ alloués par la Chambre de commerce de Lourdes et un autre 3 250 $ provenant du Village. Les membres de la table ronde, qui représentent tous les secteurs de la communautés (paroisse, écoles, agriculteurs, commerçants, parents, etc.) voudraient déjà que soient réalisés du matériel promotionnel pour le village.

À Somerset, la table ronde a également récolté 3 250 $ du programme Choix communautaires. La secrétaire Léa Hink indique que les membres de la table ronde se sont réunis trois fois au cours de l'automne et qu'on en est encore à l'étape de la planification. «Nous pourrons probablement faire plus de concret une fois l'argent obtenu», croit-elle.

Il ne faut pas confondre ces tables rondes avec les comités régionaux mis en place par la Société franco-manitobaine. L'agent de développement économique que voudrait engager la table ronde de Notre-Dame-de-Lourdes n'est pas le même que celui qui oeuvrera pour le compte de la SFM et du comité régional de la Montagne.

«Il faudra que les deux groupes s'entendent pour éviter les dédoublements, reconnaît René Hébert. Mais tandis que nous nous occupons d'économie, le comité régional s'occupe davantage du communautaire.» À Notre-Dame, la prochaine réunion de la table ronde est fixée au 4 février 1993.

Assemblée annuelle à Saint-Jean-Baptiste

Un léger profit, un nouveau directeur

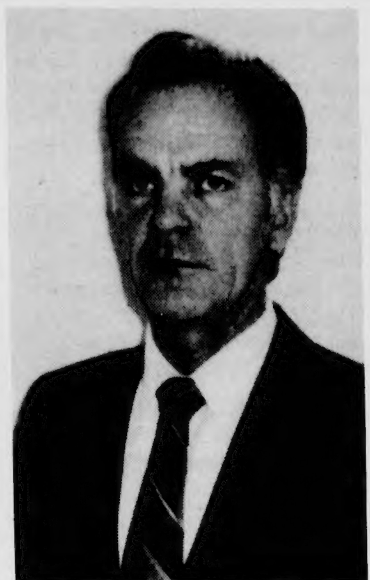
La Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste a connu une année mouvementée, avec le départ de son directeur Paul Gilmore pour la Caisse de Saint-Malo et son remplacement en octobre dernier par Fernand Rémillard.

La Caisse a par ailleurs réalisé un léger bénéfice de 6 377 $, «et on planifie de faire mieux l'an prochain», lance le nouveau directeur en précisant que la situation s'est améliorée, puisque la Caisse avait enregistré un déficit au cours de l'exercice financier précédant.

La situation économique et les nombreuses fluctuations des taux d'intérêt n'ont pas aidé la Caisse au cours de l'année, car souvent les emprunteurs «ont réussit à obtenir un taux d'intérêt inférieur aux placements que la Caisse a fait elle-même dans les mois antérieurs», faisait remarquer le président Claude Goulet lors de l'assemblée annuelle qui avait lieu le 7 décembre, et à laquelle 52 personnes ont assisté.

Quant à l'équité, elle se situe à 2,1 % de l'actif, ce qui est loin du 5 % exigé par le gouvernement. «On essaie comme toutes les autres d'atteindre le 5 %, explique Fernand Rémillard. Ce sera plus facilement réalisable quand la situation économique sera plus stable.»

L'actif a connu une légère augmentation en 1992, atteignant les 10 millions $. Les dépôts sont restés stables, tandis que les prêts ont augmenté. Les membres ont légèrement diminué, «probablement parce que des comptes inactifs ont été fermés», explique Fernand Rémillard.



Le nouveau directeur, Fernand Rémillard.

Natif de Saint-Joseph, le nouveau directeur compte 33 années d'expérience dans le mouvement des caisses populaires. Il a oeuvré au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

L'assemblée annuelle a réélu Michel Barnabé pour un mandat de trois ans, et Terry Sabourin a aussi été élue pour trois ans. Outre le président Claude Goulet, les autres membres sont Gilles Vermette, Adrien Bouchard, Albert Dumontier et Gilles Marion.

Sylviane LANTHIER

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 10 154 285 $
1991: 9 132 950 $ (+ 9,9 %)

Bénéfices nets (après impôts):
1992: 6 377 $
1991: - 39 491 $

Montant de la réserve:
217 184 $, soit 2,13 $ de l'actif

Dépôts:
1992: 8 835 187 %
1991: 8 897 713 $ (- 0,7 %)

Prêts:
1992: 7 265 320 $
1991: 5 496 414 $ (+ 4,1%)

Nombre de membres:
1992: 600
1991: 627

Coups de coeur



Louis Gosselin

Au cours d'un récent repos de six semaines, le représentant manitobain du Commissariat aux langues officielles a pris le temps de faire de la construction, de la marche et de la chasse, mais surtout de la lecture. «Vu que le travail me demande de faire de la lecture toute la journée, je n'ai pas beaucoup le temps de lire normalement.»

Le Malouin a notamment lu ***L'homme qui devint Dieu***, un livre de Gérald Messadié rédigé à partir de 600 pages de notes sur les Évangiles écrits sur la vie de Jésus, mais des Évangiles qui n'ont pas été retenus par l'Église catholique.

«J'ai été épris par ce que je trouvais là-dedans, explique celui qui a complété la formation laïque de Nathanaël et a entrepris une formation au diaconat.

GERALD MESSADIÉ

L'HOMME QUI DEVINT DIEU

«On parle de la vie des gens au temps de Jésus. On parle du même personnage, on arrive à la même conclusion, mais à partir d'un point de vue différent. C'est un roman-fiction à partir de beaucoup de faits, un autre point de vue sur la vie de Jésus.»

En lisant ce livre, Louis Gosselin pouvait aussi visionner les places où il était allé en voyage le printemps dernier. «Le livre est encore plus vivant dans ce sens-là. Tous les endroits étaient frais dans la mémoire.»

Louis Gosselin s'est aussi intéressé au livre américain de Og Mandino, ***17 façons pour mieux vivre***, afin d'apprendre «à relaxer, à prendre les choses comme ça vient, à devenir plus sage et à ne pas se laisser bousculer par les événements.»

Le livre qui a le plus marqué le natif de Saint-Malo, c'est La troisième vague d'Alvin Toffler. «Ce sont des prédictions sur la sociologie. Le bonhomme est pas mal réaliste sur ce qui était arrivé, mais aussi sur ce qui s'en venait.»

Y.C.

Bandaline au Foyer du CCFM

Chanter Noël et souigner sur des rigodons

Tous les neuf sont musiciens et chanteurs pour l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Et tous les neuf ont eu envie de faire quelque chose de différent. Ils ont donc formé Bandaline, un groupe axé sur la musique et le chant, où les danseurs sont absents.

«Plutôt que d'être un support à la danse, la musique est au premier plan, explique le musicien Claude de Moissac. Cela nous permet de faire des choses différentes, de jouer avec les rythmiques, et nous n'avons pas le même répertoire que l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.»

Depuis sa création en août 1991, Bandaline a donné plusieurs spectacles. Et les membres du groupe continuent d'accompagner l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Tout cela les tient fort occupés!

Ils ont quand même trouvé le temps de concocter un concert de Noël, «uniquement pour le Foyer du CCFM», qu'ils nous livreront les 17 et 18 décembre de 21 h à 23 h 30. «Ce sera une bonne occasion d'entendre des chants de Noël en français et des rigodons», note Marc Rémillard, voyageur officiel lors du Festival du même nom, qui a été promu agent de Bandaline pour une raison fort simple: la voyageuse officielle Aline Rémillard y joue des os!



Le groupe de musique folklorique Bandaline prépare un spectacle de Noël dans la tradition des bons vieux partys du temps des Fêtes. Ça va swigner!

Bandaline, ce sont donc, outre Aline Rémillard et Claude de Moissac (aux claviers), Jeannette Gosselin (cuillères, guimbardes), Gilles Mousseau (accordéon, basse), Michelline Lamontagne (tambour autochtone), Alice Bérubé (violon), Gisèle Poirier (claviers), Albert Chartier (os) et Lyne Lavigueur (guitare et flûte).

Leur spectacle de Noël comprendra des chants traditionnels connus et moins connus, dont Peuple fidèle, Minuit chrétien, Les Anges dans nos campagnes, et la seconde partie sera consacrée à un répertoire folklorique plus «souignant», qui fera davantage penser à une soirée du bon vieux temps. Le groupe interprétera entre autres Les Souliers rouges, Le Diable vert, Le Rapide blanc, La Valse du maître-draveur, ainsi que des chansons du temps des Fêtes comme Vive le vent et Le Petit renne au nez rouge.

Depuis sa formation il y a un an et demi, on a pu entendre Bandaline au Festival du Voyageur, à la fête des voisins de juin, au congrès de fondation de la Fédération nationale des aînés francophones du Canada en novembre. Le groupe s'est également rendu à Fort Francis récemment, lors d'un festival qui ressemble au Folklorama winnipégois. On les entendra enfin en février prochain, lors du Festival du Voyageur.

Ceux et celles qui ont envie de se mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes sont invités au Foyer les 17 et 18 décembre. «On aimerait que les gens participent, lance Claude de Moissac. Quand les gens chantent, ça n'enlève rien, au contraire ca ajoute!»

Sylviane LANTHIER

Le temps des Fêtes au Musée des enfants

Les jeunes ne s'ennuieront pas!

Vos chérubins seront en vacances pendant deux semaines pour le temps des Fêtes et, déjà, vous vous demandez comment occuper ces longues journées? Le Musée des enfants du Manitoba sera ouvert entre le 21 et le 31 décembre, à l'exception du jour de Noël. Amenez-y vos enfants participer aux activités: sur semaine, toutes les activités sont bilingues.

Le lundi 21 décembre, on fera des décorations pour le temps des Fêtes. Le 22, les enfants pourront créer un bonhomme de neige qui ne fond pas et lui apprendre à danser. Le 23, on fait une décoration de vitre colorée pour souhaiter la bienvenue au soleil. Et le 24, les enfants pourront peindre leur monde imaginaire à l'aide de peinture à texture.

Le samedi 26 décembre, on invite les enfants à créer un masque et le dimanche 27, ils pourront fabriquer un gilet en utilisant une variété de matériaux.

Le lundi 28 décembre, on fabrique de nouvelles chaussures, histoire d'être bien chaussé pour la nouvelle année! Le 29, les petits anges (les petits diables aussi!) pourront se fabriquer une paire d'ailes. Ils créeront des mains faites à la main le 30 et le 31, ils confectionneront un chapeau du nouvel An. Ils seront ainsi vêtus de la tête aux pieds pour le jour de l'An!



Archives La Liberté

Élaine Tougas: sur semaine, les activités sont bilingues.

Le Musée des enfants du Manitoba est situé au 109 avenue Pacific. Il est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi et de 11 h à 17 h le dimanche. Le 26 décembre et le 1er janvier, le Musée sera ouvert de 11 h à 17 h. Renseignements: 949-0109.

Le 13 décembre à l'église Crescent Fort Rouge

Le retour du «vrai» Messie

Fidèle à sa tradition, l'Ensemble Musik Barock présentera le dimanche 13 décembre une version «différente» du célèbre Messie de Haendel, beaucoup plus proche de l'esprit du compositeur que les interprétations habituelles (1).

20 musiciens et 16 voix seulement: voilà qui peut paraître modeste pour une oeuvre d'une telle ampleur. Bien au contraire, répond Éric Lussier, fondateur et directeur de l'Ensemble Musik Barock:

«Il y a deux genres de Messie: le «monstre», avec 300 voix, qui est accepté aujourd'hui comme la norme; et la version beaucoup plus légère, avec un bon équilibre entre l'orchestre et les voix, et le style voulu par Haendel.»

La première version est servie rituellement chaque année par le Calvary Temple. «Je ne veux pas être négatif, indique Éric Lussier, mais c'est laid!» La deuxième est évidemment celle que propose l'Ensemble Musik Barock.

«Ça permet vraiment de faire ressortir toutes sortes de subtilités qui n'apparaissent pas dans la version monstre, poursuit Eric Lussier. Bien sûr, ça demande plus de travail aux musiciens parce qu'ils ne connaissent généralement pas cette version-là.»

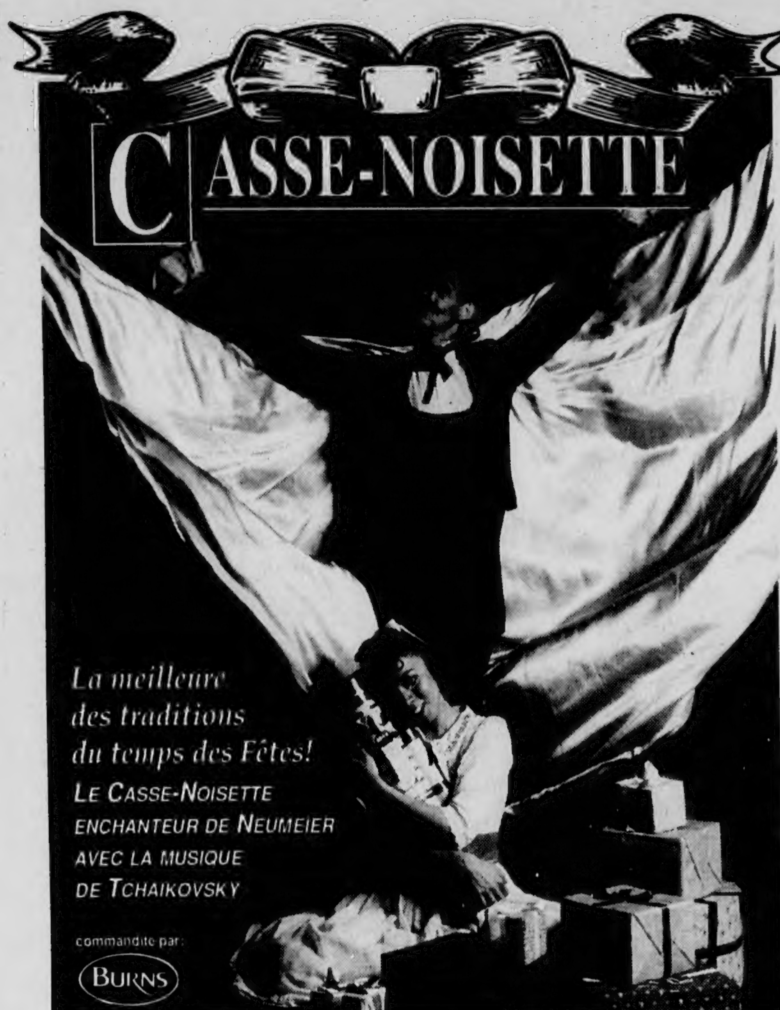
Qui plus est, le concert du 13 décembre comprendra quelques morceaux que Haendel avaient recomposés et qui ne sont pratiquement jamais joués.

Éric Lussier ne cache pas que le Messie a été mis au programme afin d'attirer de nouveaux spectateurs et de faire mieux connaître l'Ensemble Musik Barock, même si l'orchestre se porte plutôt bien.

Le nombre d'abonnés a augmenté de 20 % par rapport à l'année dernière, et plusieurs projets sont en route. Exemples: une tournée manitobaine en février et la réalisation d'un premier disque compact peut-être dès le mois de septembre prochain.

Laurent GIMENEZ

(1) Le concert se déroulera à l'église Crescent Fort Rouge (angle Wardlaw/Nassau) à partir de 20 h. Les billets, vendus 12 $ et 15 $, sont disponibles dans les magasins Mary



L'événement le plus prestigieux du Canada selon la American Bus Association

Folklorama N° 1 en 1993

Déjà N° 1 dans le coeur de plusieurs, Folklorama, le festival des nations de Winnipeg, vient d'être nommé l'événement le plus prestigieux du Canada pour 1993 par la American Bus Association (ABA).

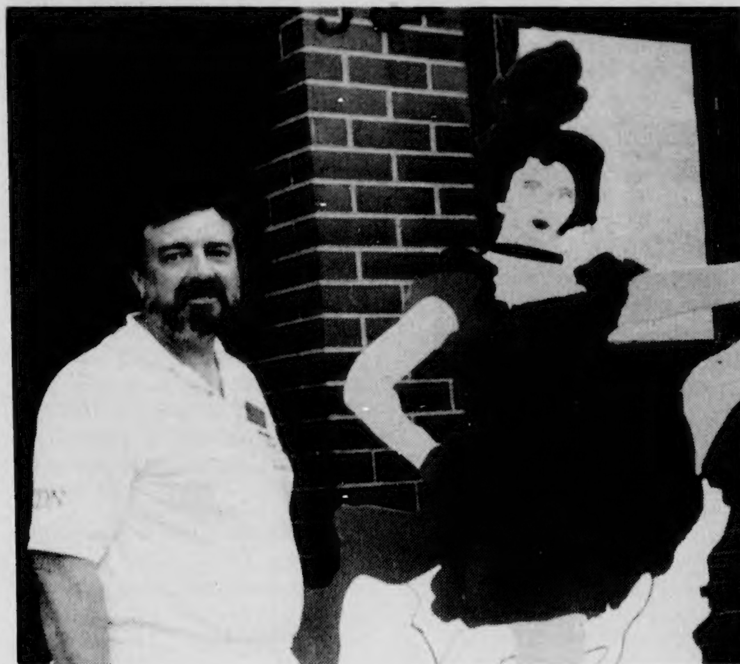
Au même moment que le ministre Eric Stefanson faisait cette annonce le 7 décembre de sa collègue Bonnie Mitchelson et du président de Folklorama, Gabriel Dufault, la directrice du festival multiethnique, Claudette Leclerc, et le vice-président, Prem Bhalla, étaient à Détroit pour recevoir la distinction.

Le choix(1) a été fait par des professionnels du tourisme d'après l'intérêt, l'accessibilité au voyage en autobus, ainsi que la réputation et la participation des candidats, parmi des centaines de nominations.

Selon Gabriel Dufault, l'ABA a des critères bien précis (2). «Il faut qu'ils soient venus souvent, il faut de bonnes évaluations et que l'événement dure depuis au moins 20 ans.»

Le président de Folklorama ajoute que cette annonce tombe bien pour plusieurs raisons. D'abord, le nombre de visiteurs était à la hausse l'an dernier, celui en provenance des États-Unis était à la baisse.

Puis, Folklorama prévoit tout près de 50 pavillons l'an prochain, soit une hausse d'environ 25 %.



Gabriel Dufault. Archives La Liberté

Enfin, à part le marketing évident qu'entraîne une telle annonce, Gabriel Dufault indique qu'il s'agit d'un avantage pour les bailleurs de fonds «comme Tourisme Canada. Ils veulent savoir si on est reconnu.»

Le prix de la ABA est le dernier d'une série de prix présentés cette année à Folklorama. Plus tôt cet automne, l'Association internationale des festivals avait décerné trois prix de publicité pour une annonce télévisée (or), le macaron (argent) et le programme (bronze).

L'organisme Canada 125 a aussi remis un prix de marketing à Folklorama, dont la prochaine édition se tiendra du 1er au 14 août 1993.

Yves CHARTRAND

(1) Il est à noter que le Festival du Voyageur, qui se tiendra du 12 au 21 février 1993, est aussi inclus sur la liste de 100 événements les plus connus en Amérique du Nord de la American Bus Association en 1993.

(2) Parmi les événements nommés au cours des dernières années, on retrouve le 125e anniversaire du Canada, le Festival Juste pour rire de Montréal, le Festival hivernal des lumières de Niagara Falls et les Jeux olympiques de Calgary.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Norman Ferraris*** au Mârdi Jazz le 15 décembre (3 $).

✓ ***Gérald Laroche*** figure parmi les artistes qui se produiront lors de la soirée ***"The Huron Carole"***, un concert-bénéfice au profit de la banque alimentaire Winnipeg Harvest, qui a lieu le 17 décembre à la salle du Centenaire à 19 h 30. L'acteur Graham Greene et le chanteur Tom Jackson animeront la soirée. Billets (10 ,$ + frais d'agence) en vente au comptoirs Ticketmaster ou au 780-3333.

✓ ***Romantic Landscapes:*** c'est le titre du concert auquel vous convie ***l'Orchestre symphonique de Winnipeg*** le 12 décembre à 20 h et le 13 à 14 h 30, à la salle du Centenaire. Billets (14, 18, 24 et 27 $, - 2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg célèbre la fête juive de ***Hanukkah*** en musique, le 20 décembre à 20 h à la salle du Centenaire. Au menu: des oeuvres de compositeurs juifs, comme Offenbach, Gershwin et Waldteufel. Le groupe Finjan sera de la partie. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

THÉÂTRE

✓ Prairie Theatre Exchange présente ***Napalm, The Buffoon***, un one-man show de David S. Craig qui a fait le tour du pays. Le spectacle est présenté chaque soir (relâche lundi) jusqu'au 13 décembre. Les billets (11,99 $) sont disponibles au guichet du PTE (3e étage de la Place Portage) ou au 942-5483.

✓ Jusqu'au 19 décembre, le Manitoba Theatre Centre présente au Mainstage ***Transit of Venus***, de la Manitobaine Maureen Hunter. La pièce est basée sur l'histoire de l'astronome français Guillaume Le Gentil qui, au 18e siècle, tentait de mesurer la distance entre la Terre et le Soleil à partir de la course de Vénus. Billets (de 12 $ à 32 $) en vente au 942-6537.

NOËL

✓ Pour entendre chanter Noël en français, rendez-vous au Foyer du CCFM: ***Les Intrépides*** y chantent des cantiques le 11 décembre (entrée 2 $); ***Bandaline*** interprète des chants de Noël et des airs folkloriques les 17 et 18 décembre (2 $).

✓ L'***Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente ***Christmas Pops***! à la salle du Centenaire, les 18 et 19 décembre à 20 h, accompagnés par les ***Winnipeg Singers***. Au programme: des airs connus tels que The First Noël et Hark! The Herald Angels Sing, des classiques de Bach et de Strauss entre autres, et une apparition du Père Noël lui-même! Billets (27 $, 24 $, 18 $ et 14 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ Du 26 au 31 décembre, le Ballet Royal de Winnipeg présente ***Casse-Noisette*** de Tchaïkovski à la salle du Centenaire. Le coût des billets (9,50, 15,50, 22, 27, 30,50, 34,50 + TPS) est réduit de moitié pour les enfants. Rabais de 20 % pour les étudiants et les aînés, et de 25 % pour les groupes de 10 personnes ou plus. Réservations: 956-2792.

✓ ***Le Village du Père Noël*** du Centre culturel franco-manitobain sera ouvert au public le samedi 12 décembre à 14 h. Venez visiter la demeure du Père Noël et ses ateliers, voir les lutins et Mère Noël. Entrée: 4 $ par personne (enfants et adultes). Billets en vente au guichet du CCFM.

✓ Le dimanche 13 décembre de 11 h à 14 h 30, le Père Noël et ses lutins vous accueillent au ***Foyer du Père Noël***. Venez prendre un déjeuner-goûter tout en écoutant des chants de Noël. Coût d'entrée: 2 $ par personne. Billets en vente à la porte.

✓ Le groupe ***Hart Rouge*** sera au Rendez-Vous le 18 décembre à 20 h pour un concert de Noël présentant des chants traditionnels et des compositions originales tirés du dernier album du groupe, Le dernier mois de l'année. Les billets (15 $ à l'avance, 18 $ à la porte) sont en vente au CCFM, Chez le Disquaire et au Festival du Voyageur.



photo: Karine Beaudette

Si vous vous rendez au Centre culturel franco-manitobain d'ici au 4 janvier, arrêtez-vous devant Le Noël des enfants du Monde, l'exposition préparée à partir de travaux d'élèves des écoles francophones et d'immersion et montée par Nicole Coulson.

✓ Au Musée de l'homme et de la nature, on peut voir l'exposition ***In Winnipeg at Christmas: Memories of the 1920s***, qui recrée l'atmosphère des Noëls d'antan. L'exposition ***1931 Painters on Canada Series*** présente une collection de cartes de Noël d'artistes canadiens. Jusqu'au 10 janvier.

✓ Pour la 10e année consécutive, le Temple du calvaire (400, rue Hargrave) présente une version théâtrale du ***Messie de Handel***, réunissant plus de 300 comédiens et musiciens. À 19 h 30 les 13, 15, 17 et 18 décembre; et à 15 h et 19 h le 20 décembre. Le spectacle est gratuit; on demande aux groupes de réserver en composant le 943-4551.

EXPOSITIONS

✓ Les expositions du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Re-Visions: Contemporary Native Art*** (jusqu'au 4 janvier); ***Drawings and Sculpture from Baker Lake*** (jusqu'au 31 janvier); ***Inuit Ivories from the Collection*** (jusqu'au 14 mars); ***The Two Ways of Life*** (photomontages de l'Écossais Calum Colvin, jusqu'au 3 janvier); et ***Achieving the Modern: Canadian Abstract Painting and Design in the 1950s***.

ENFANTS

✓ Fantasy Theatre for Children présente deux spectacles pour les trois ans et plus pendant le temps des Fêtes: ***The Christmas Card*** a lieu du 14 au 20 décembre et ***The Snow Queen*** a lieu du 26 décembre au 3 janvier, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Renseignements et billets (6 $): 944-0581.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Un recueil sur la tradition orale des Métis

Henri Létourneau raconte vient de paraître

Un des fils d'Henri Létourneau a dirigé la réédition des histoires et anecdotes de l'ancien conservateur du Musée de Saint-Boniface publiées dans la Liberté à la fin des années 1970.

Le bouquin de 113 pages, contenant 12 textes illustrés par Réal Bérard, est disponible au prix de 14,95 $ chez Action Graphics, un imprimeur du boulevard Provencher.

Selon Guy Létourneau, «on dit dans le milieu manitobain qu'Henri Létourneau a consacré généreusement sa vie à sauver l'héritage culturel métis. Henri avait pour but de faire connaître l'histoire, les légendes et la vie des Métis ou Bois-Brûlés, nom qu'ils s'étaient donnés eux-mêmes avant 1870. C'est le but de ce livre.»

Henri Létourneau est né à Sainte-Delphine en Saskatchewan en 1907. Il a vécu à Saint-Eustache au Manitoba jusqu'en 1941, avant de s'établir à Saint-Boniface.


Archives La Liberté

Henri Létourneau raconte met en valeur les coutumes métisses.

En plus de collectionner des chants et légendes folkloriques, il a recueilli un grand nombre d'objets historiques pour le compte du Musée de Saint-Boniface. «Quand j'étais petit, on allait chercher tous ces artefacts ensemble», se souvient Guy Létourneau, qui dirige un commerce d'importations et d'exportations.

L'auteur, toujours résidant de Saint-Boniface, est à la retraite depuis 1985.

J.-P. D.

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 6 déc. 1992)

	G	P	N	Pts
Selkirk	14	0	0	28
Beauséjour	9	4	0	18
Red River	8	3	0	16
Ste-Anne	6	6	1	13
Brandon	6	7	0	12
Gimli (1)	4	7	1	10
N. Winnipeg (1)	4	8	0	10
Ste-Rose	3	8	1	7
N. Interlake (2)	2	13	0	6

(*) : un point est accordé pour chaque défaite en prolongation.

Meilleurs Compteurs

	B	P	Pts
Gilbert, Brandon	24	7	31
Lafournaise, Red River	13	17	30
Hares, Selkirk	11	19	30
Miller, Gimli	21	7	28
Praznik, Selkirk	12	16	28
Spence, N. Interlake	8	18	26
Chaput, Ste-Anne	9	16	25
Delaronde, N. Wpg	8	17	25
Rouire, Brandon	12	12	24
Keddie, Brandon	9	14	23

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 8 déc. 1992)

	G	P	N	Pts
Ile-des-Chênes	8	0	0	16
Niverville	5	3	0	10
Saint-Malo	5	4	0	10
Ste-Anne	4	3	0	8
Steinbach	4	5	0	8
La Broquerie	2	5	0	4
Landmark	2	6	0	4
Grunthal	1	5	0	2

Compteurs (au 6 déc. 1992)

	B	P	Pts
J. Coulombe, St-Malo	12	19	31
G. Sellen, Ste-Anne	13	13	26
J. Tétrault, Ste-Anne	7	17	24
P. Anderson, Steinbach	9	11	20
M. Gosselin, St-Malo	7	13	20
B. Funk, Steinbach	5	12	17
A. Coulombe, St-Malo	9	7	16
M. Gagnon, La Broquerie	7	9	16
M. Dumaine, I-D-C	6	9	15
D. Naaykens, I-D-C	9	5	14
M. Normandeau, La Broq.	9	5	14
R. Collette, St-Malo	6	8	14
T. Wiens, I-D-C	5	9	14

Ligue South Eastern

(Classement au 7 déc. 1992)

	G	P	N	Pts
Portage	5	1	1	11
Morden	4	1	0	8
Morris	3	4	0	6
Carman	3	6	0	6
Notre-Dame	2	3	1	5
Altona	2	4	0	4

Ligue de hockey des écoles secondaires de Winnipeg

L'équipe de Lorette a compilé jusqu'à présent une fiche de trois victoires, cinq défaites et un match nul.

Plus récents résultats:

25 nov.: défaite de 4-2 contre Westwood (deux buts par Nathan Reimer)

26 nov.: défaite de 8-0 contre Oak Park

Les meilleurs compteurs de l'équipe sont Dean Leclaire (9-9=18) et Dean Carrière (5-10=7).

Les prochains matchs au Centre sportif de Lorette auront lieu à 17 h 15 contre Fort Richmond le 10 décembre et contre Vincent Massey le 17.

SPORT

L'équipe nationale de volley-ball féminin est à Winnipeg

La tournée des gymnases du monde

Depuis mai 1992 et jusqu'aux Jeux olympiques de 1996, la ville de Winnipeg est l'hôtesse de l'équipe nationale de volley-ball féminin. L'équipe nationale est composée de 12 femmes, dont quatre de l'Ontario, trois du Manitoba, deux de l'Alberta, une du Québec, une du Nouveau-Brunswick et une de la Saskatchewan. Dix d'entre elles sont des recrues.

«C'est une équipe très jeune avec une moyenne d'âge de 22, 23 ans, remarque l'entraîneur adjoint de l'équipe, Sylvain Loiseau. C'est normal qu'il y ait plus de recrues étant donné qu'on est dans une année post-olympique. Ce n'est pas tout le monde qui est prêt à s'embarquer pour quatre ans.»

«On n'a pas encore la meilleure équipe que le Canada pourrait avoir. En ce moment, on est entre la 12e et la 15e place au monde. On voudrait se rendre parmi les huit meilleures équipes. L'objectif premier de l'équipe est de se classer pour les Jeux olympiques de 1996 à Atlanta.»

Au cours des trois dernières années, Sylvain Loiseau a entraîné une équipe collégiale de volley-ball féminin à Sherbrooke: «Il a fallu que je m'adapte aux athlètes anglophones. Elles sont très différentes des francophones, par leur philosophie et par leur façon de penser. J'ai dû changer mes relations avec les athlètes.»

«Ma responsabilité, c'est beaucoup l'élément du conditionnement physique. Aussi, je m'occupe des vidéos et de la prise de notes sur les adversaires. J'aide aussi au déroulement des entraînements.»



photo: Karine Beaudette

Barb Broen-Ouellette (à gauche) et Annie Parisien: le fait d'être francophone ne change rien. «L'entraîneur (Mike Berchuk) a été patient avec ça au début, s'assurant qu'on avait bien compris.» Les joueuses doivent encore subir un camp de sélection au mois d'avril pour établir la version finale de l'équipe qui participera aux qualifications olympiques.

Les 12 femmes de l'équipe nationale s'entraînent 12 mois par année à raison d'environ cinq heures d'activité physique par jour. Sports Canada leur verse chacune la somme de 1 000 $ par mois. Ce n'est donc pas étonnant que certaines choisissent le volley-ball professionnel en Europe pour un salaire considérablement plus élevé, fait remarquer Sylvain Loiseau.

«T'en vois, du pays!»

Certaines joueuses de l'équipe actuelle suivent des cours à l'Université de Winnipeg ou à l'Université du Manitoba. Après Noël, Brigitte Soucy du Nouveau-Brunswick va suivre des cours au Collège universitaire de Saint-Boniface. Pour accommoder ces deux ou trois étudiantes à temps partiel, les entraîneurs offrent des entraînements individuels le matin pendant l'année scolaire.

Déjà, depuis son arrivée au Manitoba, l'équipe s'est déplacée dans l'Est du Canada, en Angleterre et en Suède, et tout récemment, au Japon. «T'en vois, du pays!»,constate Sylvain Loiseau.



photo: Karine Beaudette

Sylvain Loiseau: «Le comité responsable de l'équipe à Winnipeg s'occupe très bien de nous. Et les installations pour l'entraînement (l'Université de Winnipeg et le YWCA) sont excellentes.»

Mais d'un autre côté, c'est loin d'être du tourisme: «On voyage vraiment de gymnase en gymnase», souligne Barb Broen-Ouellette, 28 ans. L'athlète albertaine avait déjà joué avec l'équipe nationale de 1983 à 1985. Elle avait décidé d'arrêter pour terminer ses études.

La professeure d'éducation physique en immersion prend une année de congé pour revenir à l'équipe. «J'ai quitté ma province, mon mari, mes amis. Je veux essayer pour un an. On va voir: j'aurai des grosses décisions à prendre en avril.»

«On met vraiment nos vies en suspens», avoue Annie Parisien, 20 ans, Québécoise qui étudiait à Syracuse (New York) en thérapie familiale jusqu'à ce qu'elle se joigne à l'équipe nationale. On met tout de côté et on vit une vie différente. C'est certain qu'il y a des sacrifices qu'on est obligées de faire, mais je suis sûre que j'aurai seulement des souvenirs positifs dans dix ans.»

Les joueuses constatent que la vie d'athlète comporte tout de même des avantages en attendant de reprendre la vie «normale»: «On rencontre beaucoup de gens et on a beaucoup d'expériences culturelles, note Barb Broen-Ouellette. On mène une vie de qualité. On développe nos corps physiquement et mentalement, et on apprend de quoi on est capables. Et ça monte la confiance en soi; il y a un petit pourcentage de gens au Canada qui sont capables de faire ça.»

Annie Parisien continue: «On développe de l'expérience en volley-ball et un esprit d'équipe. On a beau avoir des personnalités très différentes mais arrivées sur le terrain, il faut que ça marche.»

Karine BEAUDETTE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Champions provinciaux de volley-ball

L'équipe secondaire de volley-ball masculin de Saint-Jean-Baptiste vient de terminer sa saison... comme champions de la province dans la division A!

Les Saints participaient au dernier tournoi de la saison à Vita du 3 au 5 décembre et ont remporté leur division. «Ils ont bien joué toute l'année, explique l'éducateur physique Sheldon Bouchard. Ils ont été consistants. On a toujours été reconnue comme une équipe défensive, mais cette année, l'attaque était puissante aussi.»

«Il y avait beaucoup de leadership et d'expérience aussi, continue l'entraîneur de volley-ball depuis 17 ans. Six gars de l'équipe avaient joué aux championnats provincaux l'année passée. Dès le début de cette année, l'équipe avait comme objectif de faire mieux que l'année dernière.»

En 1991, l'équipe s'était classée en 3e place au Manitoba dans la division A. Cette année, les Saints étaient en 4e position avant le tournoi provincial.



Archives La Liberté

Luc Barnabé a été nommé le joueur le plus utile du tournoi. Il a aussi été nommé, avec Raymond Damphousse, sur l'équipe étoile du tournoi.

L'équipe, qui comprend neuf joueurs de la 10e à la 12e, s'entraînaient depuis la fin août sous la direction de Patrick et Daniel Ayotte.

Karine BEAUDETTE

Les chances de Winnipeg dans la course aux Jeux panaméricains

Le bilinguisme a fait toute la différence

Laurent Bisson se souviendra toujours du moment où la présidente de l'Association olympique canadienne (AOC) a prononcé le nom de Winnipeg ce samedi 5 décembre 1992 à Toronto.

Après plus de deux ans de travail et plusieurs heures d'attente et de suspense, la capitale manitobaine devenait donc la candidate officielle du Canada pour l'organisation des Jeux panaméricains de 1999.

«Je n'ai jamais passé un moment aussi énervant, aussi excitant que les deux minutes qui ont précédé l'annonce, explique le représentant du Comité manitobain pour les Jeux panaméricains. Je me souviendrai toujours du moment où le nom de Winnipeg est sorti. C'était la joie, les cris, un moment incroyable.»

La joie était d'autant plus vive que, jusqu'au dernier moment, la victoire de Winnipeg face à ses concurrentes était loin d'être acquise.

Au premier tour, la cinquantaine de membres de l'AOC ont éliminé Edmonton. Au deuxième tour, Toronto s'est retrouvée en tête avec 21 voix, suivie de Winnipeg (14 voix) et Sherbrooke (10 voix). Finalement, Winnipeg a remporté la partie au troisième tour avec une seule voix d'avance sur Toronto (22-21).

Laurent Bisson est persuadé que cette victoire à l'arrachée est due à la douzaine de délégués québécois qui ont voté en bloc pour Winnipeg, ou plus exactement, contre Toronto.

«Quand la délégation de Toronto a vu que le premier ministre Gary Filmon était avec nous, ils ont téléphoné en catastrophe à Bob Rae (premier ministre de l'Ontario) pour lui demander de venir, raconte Laurent Bisson. Les Québécois n'ont pas aimé cette stratégie de dernière minute. L'un d'eux a fait le signe W avec ses doigts voulant dire: on vote pour Winnipeg!»

La cohésion et l'efficacité de la délégation manitobaine ont également porté fruit. Parmi ses 33 membres figuraient la mairesse de Winnipeg, Susan Thompson, l'ancien maire Bill Norrie, et le premier ministre Filmon. Les autres délégations n'étaient pas accompagnées par leur premier ministre (à l'exception de l'apparition précipitée de Bob Rae).

«Dès vendredi soir, on sentait que la délégation manitobaine était la plus dynamique, affirme Laurent Bisson. C'est chez nous qu'il y avait le plus de personnes, le plus de bruit, le plus de parlage.»

Autre atout de Winnipeg: le bilinguisme. Marcel Gauthier était l'un des deux maîtres de cérémonie, Gabriel et Marcelle Forest étaient présents dans leurs costumes de voyageurs officiels, et Laurent Bisson lui-même a effectué neuf entrevues en français pour des télévisions et des radios québécoises. «Winnipeg et Sherbrooke étaient les seules à avoir cette capacité bilingue», précise-t-il.

Winnipeg avait aussi le mérite de proposer le budget le plus raisonnable des quatre concurrentes: 77 millions $, dont 51 devant être fournis par les trois niveaux de gouvernement (1). Laurent Bisson affirme que les retombées économiques pour la province seraient de l'ordre de 136 millions $.

La course n'est cependant pas terminée pour Winnipeg. Au moins trois autres pays sont en lice pour accueillir les Jeux: les États-Unis, le Mexique et le Brésil.

«Nos chances sont excellentes pour une raison simple, explique Laurent Bisson: le Canada n'a accueilli les Jeux panaméricains qu'une seule fois, en 1967, à Winnipeg. Les derniers Jeux de 87 ont eu lieu aux États-Unis, ceux de 91 à Cuba, et ceux de 1995 se dérouleront en Argentine. Beaucoup pensent que le tour du Canada est venu.»

Réponse en février ou mars 1994.

Laurent GIMENEZ

(1) Le projet prévoit notamment 14 millions $ de dépenses en immobilisation pour moderniser la piscine Pan-Am et construire un stade de balle de 7 500 places dans le sud de la ville.

Laurent Bisson, en compagnie de Marcel Gauthier, et Gabriel et Marcelle Forest. «On est d'autant plus fier d'avoir gagné que l'Association olympique canadienne ne comprenait qu'un seul Manitobain» (sur 48 membres présents).

photo: Yves Chartrand

Tournoi de la Rouge

Trois équipes ont participé au tournoi divisionnaire de volley-ball des 7e et 8e années de la Rouge le 3 décembre à Saint-Pierre-Jolys. Chez les garçons, c'est l'équipe de Saint-Malo dirigée par Robert Bérard et Denis Grégoire qui a remporté la victoire devant Saint-Pierre. Les membres de l'équipe sont Robert Preteau, Daniel Carrière, David Gentes, Patrick et Jean-Guy Gosselin, ainsi que Jason Rémillard.

Chez les filles, c'est Saint-Pierre-Jolys qui a gagné aux dépens de Saint-Jean-Baptiste. Les membres de l'équipe dirigée par Luc Nadeau sont, rangée avant, Angela Kroeker, Roselle Langhan, Jessica Roy, Josée Côté, Roxie Desharnais, et, rangée arrière, Becky Waugh, Ronnelle Beaudoin, Trish Gagné et Danielle Laroche.

Nouvel entraîneur à Saint-Malo

Le gérant des Warriors de Saint-Malo, Raymond Trudel, a confirmé, le 8 décembre, la rumeur qui courait depuis déjà quelques semaines dans la Ligue de hockey Hanover-Taché.

La veille, les joueurs de l'équipe ont rencontré le nouvel entraîneur qui terminera la saison derrière le banc. Kevin Watt, de Transcona, remplace ainsi Tom d'Amico.

Raymond Trudel a préféré être prudent dans ses commentaires pour expliquer les raisons du changement, d'abord, a-t-il expliqué, «parce qu'on n'a jamais fait ça changer d'entraîneur en plein milieu de la saison.

«À ce stade-ci, on pensait que Tom n'était pas la personne pour notre équipe. Il y a des joueurs qui n'étaient pas con-tents. Il n'avait pas le caractère pour être un "coach", il avait de la misère à communiquer avec 20 différents joueurs. Comme personne, je l'aimais beaucoup. Mais il était un entraîneur trop "hyper".»

Raymond Trudel affirme que dès la première pratique avec Kevin Watt, il a vu des joueurs rire pour la première fois. Il ajoute que les Warriors croient avoir trouvé une personne avec beaucoup d'expérience, qui a notamment été l'entraîneur d'équipes junior de Saint-Boniface et de l'équipe junior A de St. James.

Kevin Watt ne parle pas français mais il le comprend pas mal, souligne Raymond Trudel. Il aurait d'ailleurs averti les joueurs sur ce point dès la première pratique.

Il s'agit d'une amélioration puisque son prédécesseur, unilingue anglophone, aurait fait une crise lorsque des joueurs se parlaient français entre eux dans le vestiaire.

Après avoir connu du succès en début de saison, l'équipe veut continuer sur la même lancée, conclut Raymond Trudel.

Yves CHARTRAND

Feu vert

Winnipeg traîne la patte



Même si la Ville de Winnipeg a adopté un plan global de recyclage doté d'un budget de 214 000 $ en 1990, rien n'a encore été fait pour le mettre en vigueur.

Les groupes de pression et les académiciens n'ont reçu que des excuses des fonctionnaires municipaux, le 3 décembre, lorsque la question a été soulevée au Comité des travaux publics. Le plan nécessite la participaiton des cinq grands centres commerciaux, mais celui de Garden City est encore le seul à avoir donné son accord.

Le Comité s'est mis d'accord pour former un comité ad hoc de trois conseillers municipaux (Terry Duguid, John Angus et Rick Boychuk) pour assurer la mise en oeuvre du plan dans les plus brefs délais.

J.-P. D.

Gens d'ici

Qui est le Père Noël?

Selon des rumeurs, il est possible que le Père Noël soit originaire de Sainte-Anne-des-Chênes. On dit aussi qu'il a étudié en arts au Collège universitaire de Saint-Boniface et qu'il fait du théâtre de temps à autre. Un indice: il s'est même déjà pratiqué à revenir avant minuit pour s'assurer d'être à temps le soir de Noël!



Le Père Noël est, croyez-le ou non, pigiste dans les arts quand il n'est pas occupé au Village du Père Noël (au CCFM). «Les enfants ont des étincelles dans les yeux quand ils s'asseoient sur mes genoux. J'essaye de rappeler à ceux qui demandent des gros jouets élaborés que, Noël, c'est avant tout l'amour et le partage.»

K.B.

Au réveillon de Noëllie Palud-Pelletier et Thérèse Aubin

Marx et Mahomet sont bienvenus

Deo Uwitonze n'a jamais eu à se poser la question qui hante tous les nouveaux immigrants: où donc vais-je passer Noël cette année?

Arrivé du Burundi en septembre 1988, ne parlant pas un mot d'anglais et ne connaissant personne au Manitoba, tout le destinait à passer un premier Noël plutôt triste et solitaire.

Seulement voilà: Deo est aussi francophone et catholique, ce qui lui a permis de rencontrer Thérèse Aubin, par l'intermédiaire du Centre international, une agence gouvernementale.

La résidante de Saint-Boniface l'a aidé à trouver un appartement, du travail, et lui a fait découvrir la communauté franco-manitobaine. Le soir du 24 décembre, elle l'a invité à passer le réveillon chez son amie Noëllie Palud-Pelletier, rue Saint-Jean-Baptiste.

«J'ai beaucoup apprécié ce réveillon, déclare-t-il. Dans mon pays, Noël est une fête très importante, une fête de famille. Grâce à Noëllie et Thérèse, j'avais l'impression d'être toujours dans la famille. Je n'ai jamais manqué un de leurs réveillons depuis.»



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite: Lucille Lanthier, Jean-Pierre Musafiri (qui en sera à son deuxième réveillon rue Saint-Jean-Baptiste), Thérèse Aubin et Noëllie Palud-Pelletier.

Voilà déjà une vingtaine d'années que Noëllie Palud-Pelletier invite à sa table, à chaque réveillon de Noël, une douzaine plus ou moins seules, plus ou moins canadiennes, plus ou moins catholiques. «La première fois, se souvient-elle, mon mari et moi avions invité une femme seule. Par la suite, il y a eu des nouveaux Canadiens, comme Deo.»

La liste des invités de Noëllie et Thérèse, qui organisent conjointement le réveillon depuis une dizaine d'années, est pour le moins bigarrée: on y trouve plusieurs Africains, un Polonais catholique, deux chrétiens arméniens, un musulman iranien, et même un Chinois communiste.

«Un type extraordinaire, précise Thérèse Aubin. Il a découvert la culture de ses ancêtres lorsqu'il a étudié pendant quatre ans en Écosse. Il nous disait qu'avant ça, c'était juste le Petit livre rouge! (les pensées de Mao Tsé-Toung).»

Les réveillons de Noëllie et Thérèse se déroulent toujours dans la plus pure tradition catholique et franco-manitobaine: le repas a lieu après la messe de Minuit et est précédé du bénédicité; les tourtières et boulettes de viande ne manquent jamais au rendez-vous. Cependant, aucun critère de langue et de religion n'est imposé.

«On ne fait pas de prosélytisme, souligne en riant Noëllie Palud-Pelletier. Avec le musulman, on parle de l'islam, avec le Chinois, on parlait du communisme. Au niveau des langues, c'est autant l'africain et l'iranien que le français ou l'anglais. L'idée, c'est simplement d'être ensemble, de ne pas passer Noël tout seul.»

Vaincre la solitude est effectivement la motivation première des deux amies. «Avant mon mariage, j'ai moi-même été souvent seule à Noël», explique Noëllie Palud-Pelletier, qui est veuve depuis une quinzaine d'années. Quant à Thérèse Aubin, qui est célibataire, elle avoue avoir senti un vide lorsque la tradition du réveillon familial s'est perdue après le mariage de son frère.

C'est aussi le besoin de retrouver la fraternité et la chaleur humaine des Noëls d'antan qui a convaincu Lucille Lanthier d'accepter l'invitation de son amie Noëllie il y a trois ans. «J'étais bien contente. Ça faisait longtemps que je n'avais pas vécu un réveillon comme ça. Après le mariage de mes trois soeurs, la tradition s'était perdue.

«Ce qui m'a impressionné avec Noëllie et Thérèse, c'est ce beau geste qu'elles ont eu d'accueillir les gens qui sont seuls à Noël et les réfugiés. Ça leur permet de retrouver un cadre familial. Il faut voir la joie qui brille dans les yeux pendant la soirée!»

Laurent GIMENEZ

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANDRÉ MARTIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le **8e jour de janvier 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 1er jour du mois de décembre 1992.

LÉO V. TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de LUCIEN DORGE de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le **15e jour de janvier 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 30e jour du mois de novembre 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Robert Bétournay
Procureurs de la succession

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	**957-0050**
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	**957-0840**

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

BRUNET Monuments
Troisième génération
- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472

LE VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Possibilité d'emploi

Secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)

Le village de Sainte-Anne est à la recherche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e) qui entrerait en fonctions le 2 janvier 1993.

On accordera la préférence aux personnes possédant les qualités suivantes:

1. personnalité agréable;
2. bonne dactylo;
3. expérience antérieure dans un bureau municipal ou autre expérience connexe.
4. bilingue à l'oral et à l'écrit.
5. connaissance de l'ordinateur, programme Word Perfect.

Le village de Sainte-Anne offre les conditions de travail suivantes:

1. semaine de travail de 35 heures;
2. bonne gamme d'avantages sociaux y compris un régime dentaire;
3. régime de pension et d'assurance-vie collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, indiquant les attentes salariales et nommant trois références, avant 16 h le vendredi 18 décembre 1992 à l'adresse suivante:

J.G. Lévesque
Secrétaire-trésorier
Village de Sainte-Anne
181, avenue Centrale
C.P. 1150
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 12 décembre

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT Les oursons volants

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M G.I. Joe

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Bugs Bunny

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M Le championnat des quilles

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons

10h15 TV-5 Autovision

10h25 CBWFT Robin des bois junior

10h30 Télé-M Le club des branchés

10h45 TV-5 Jeunes autrement

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Satisfaction

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Les années coup de coeur

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: J'ai rencontré le Père Noël
TV-5 À communiquer

13h00 Télé-M Cinémaximum: Tout va trop bien
TV-5 Viva

14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Des trains pas comme les autres

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef

17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages

18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Iceman
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 La télé des inconnus

21h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste
TV-5 Le cercle de minuit

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télésélection: Festival Yves Montand: Jean de Florette

22h20 Télé-M TVA sports

22h40 TV-5 Bon week-end

22h42 Télé-M Ciné-lune: Le bon, la brute et le truand

23h10 TV-5 Journal télévisé suisse

23h40 TV-5 Thalassa

0h40 TV-5 La télé des inconnus

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 13 décembre

7h00 Télé-M Les transformers

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT Caliméro

8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la cathédrale Saint-Sauveur des Grecs-Melkites catholiques, par Mgr George Coriaty.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Musicales

10h30 Télé-M Journal de l'histoire

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: La puce et le grincheux

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Obsidienne

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Cinémaximum: Des hauts et des bas
TV-5 Ex-libris

13h30 CBWFT Les matinées du dimanche

14h00 TV-5 Le monde est à vous

15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique

15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

17h30 TV-5 Hôtel

18h00 CBWFT Découverte
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 Télé-M Le hockey Molson export à TVA

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7

19h30 CBWFT Les beaux dimanches: Le Gala des prix Gémeaux 1992

20h00 TV-5 Caractères

21h05 TV-5 Ramdam

21h30 Télé-M Le TVA, édition réseau

21h35 TV-5 Le cercle de minuit

21h50 Télé-M TVA sport

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Miami

22h20 CBWFT Le clap

22h25 CBWFT Ciné-club: La citadelle

22h45 TV-5 En appel

23h00 Télé-M Vision mondiale

23h15 TV-5 Journal télévisé belge

23h45 TV-5 7 sur 7

0h00 Télé-M Le monde à venir

0h45 TV-5 Caractères

1h50 TV-5 Ramdam

2h20 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 14 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien

11h15 CBWFT Comme on est

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Histoire d'ombres

13h00 TV-5 La télé des inconnus

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Sporthèque: Albertville en rappel
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h10 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Cirque de demain 1992
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Taquinons la planète!

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Quand la chanson dit bonjour au country
Télé-M Cinéma des fêtes: Nadine
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Tell quel

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Dossiers justice

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Un nouveau dans la ville

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT La politique fédérale

23h30 CBWFT Second regard
TV-5 Téléobjectif

0h30 TV-5 Bas les masques

1h35 TV-5 Tell quel

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 15 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Une affaire meurtrière

13h00 TV-5 Bas les masques

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h05 TV-5 Tell quel

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT La cour en direct

15h10 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Cinéma des fêtes: Arizona junior
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Comment ça va?

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Montréal P.Q.
TV-5 Tell quel

20h00 CBWFT Amériques 500, à la redécouverte du nouveau monde
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h45 TV-5 Grand écran

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte n°1

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Millefeuille

23h30 TV-5 Tell quel

23h50 CBWFT Cinéma: Jeux d'artifices

0h30 TV-5 Stars 90

2h15 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 16 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Voyage grandeur nature

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Tell quel

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La nuit de tous les courages

13h00 TV-5 Stars 90

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara

14h45 TV-5 La chance aux chansons

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h02 CBWFT Les piliers du rêve

18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Le hockey Molson export à TVA

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le faux show
TV-5 Géopolis

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Le jeune homme vert

21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h40 TV-5 Autant savoir

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Meurtres dans l'espace

23h30 TV-5 Géopolis

0h30 TV-5 Le jeune homme vert

1h30 TV-5 Le divan

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 17 décembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Tao Tao**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le mouchard**
13h00 TV-5 **Le jeune homme vert**
13h30 CBWFT **Cinéma: D'amour et d'eau fraiche**
14h00 TV-5 **Le divan**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Aux barricades de la paix**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Tous pour un**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Dodo**
Télé-M **Cinéma des fêtes: Les jeunes années d'une reine**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Raison passion**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **À tout prix**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h40 TV-5 **Montagne**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Le coeur est un chasseur solitaire**
23h35 TV-5 **Faut pas rêver**
0h35 TV-5 **Envoyé spécial**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 18 décembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
10h30 CBWFT **Tao Tao**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Atout coeur**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Quand souffle le vent**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Jeunes autrement**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Cinéma des fêtes: Les frères blues**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Bondie et Cie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Le Père Noël est en prison**
TV-5 **Wallonie 92**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Désiré**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h40 TV-5 **Wallonie 92**
23h50 CBWFT **Cinéma: Bagdad café**
0h16 Télé-M **Le monde à venir**
0h40 TV-5 **Bouillon de culture**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 12 au 18 décembre 1992

Samedi 12 décembre

19h00 Télé-M **Iceman**
Am. 1984. Science-fiction de F. Schepisi. Dans une station arctique, des savants découvrent le corps congelé d'un homme préhistorique qui, une fois dégelé, reprend vie.

22h42 Télé-M **Le bon, la brute et le truand**
It. 1967. Western de S. Leone. Pendant la guerre de Sécession, trois aventuriers se disputent le secret de la cachette d'un trésor volé à l'armée confédérée.

22h05 CBWFT **Jean de Florette**
Fr.-Ital.-Suisse 1986. Drame de C. Berri. Un bossu de la ville hérite d'une terre déjà convoitée par ses voisins. Pour le pousser à partir, le Papet et Ugolin bouchent la source qui se trouve sur son domaine.

Dimanche 13 décembre

22h25 CBWFT **La cidatelle**
Fr.-Alg. 1988. Drame de moeurs de M. Chouik. Un innocent de village, attiré par les femmes, présente un danger pour tout le village. Son père adoptif promet de le marier avant la fin du jour.

Lundi 16 décembre

19h00 Télé-M **Nadine**
Am. 1987. Comédie policière de R. Benton. En voulant récupérer des photos compromettantes, une jeune femme et son ex-mari ont maille à partir avec un homme d'affaires véreux.

Mardi 15 décembre

18h00 Télé-M **Arizona junior**
Am. 1987. Comédie de J. Coen. Ne pouvant pas avoir d'enfant, un jeune couple décide de voler un des nouveau-nés d'une famille de quintuplés.

23h50 CBWFT **Jeux d'artifices**
Fr. 1987. Drame sentimental de V. Thévenet. Orphelins de mère et abandonnés par leur père, deux adolescents réalisent des photos qu'ils cherchent ensuite à vendre pour gagner leur vie.

Mercredi 16 décembre

23h20 CBWFT **Meurtres dans l'espace**
Can. 1985. Drame policier de S. Hilliard. Une équipe internationale d'astronautes en mission dans l'espace est sur le point de regagner la terre. Quatre membres de l'équipage meurent sans aucune trace apparente de violence. Qui donc est coupable?

Jeudi 17 décembre

19h00 Télé-M **Les jeunes années d'une reine**
All. 1955. Comédie sentimentale de E. Marischka. La jeune reine Victoria s'éprend d'un inconnu qui se trouve être le prince qu'on lui destine.

23h20 CBWFT **Le coeur est un chasseur solitaire**
É.-U. 1969. Drame de R. E. Miller. Dans une petite ville américaine, un malentendant n'a qu'un seul ami, un autre malentendant retardé.

Vendredi 18 décembre

18h00 Télé-M **Les frères blues**
Am. 1980. Comédie de J. Landis. Deux frères entreprennent de venir en aide à l'orphelinat où ils ont été élevés en donnant un concert.

19h00 CBWFT **Le Père Noël est en prison**
É.-U. 1988. Comédie fantastique de J. Cherry. Retraité, le Père Noël est à la recherche d'un successeur. Il atterrit en Floride, l'avant-veille de Noël, sous les traits d'un vieil homme sympathique. Un chauffeur de taxi généreux et maladroit, Ernest, reconnaît en lui le Père Noël et accepte de l'aider à se trouver un remplaçant.

23h50 CBWFT **Bagdad café**
All. 1991. Comédie sentimentale de P. Adlon. Une touriste allemande décide de quitter son mari en plein désert. Elle se dirige vers un minable motel isolé tenu par une noire désabusée et agressive. La visiteuse tente de se rendre utile sous l'oeil méfiant de la propriétaire. Petit à petit, l'atmosphère change, les coeurs de réveillent.

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue MARIE FOUASSE du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201-185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le **12e jour de janvier** 1993.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 26e jour du mois de novembre 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Liste des gagnants du calendrier-chanceux du Cercle Molière du mois de novembre 1992

Prénom	Nom	Billet #
Tilhe	Schindel	2008
Gisèle	Gauthier	2397
Jeanette	Carrière	2458
Madelaine	Sarrasin	2991
Gérald	Gagnon	4682
Alice M.	Olson	2061
Roxanne	Fontaine	2022
Lucille	Lambert	1716
Louise	Vandale	2396
Christian	Molgat	3604
Irène	Lapointe	4536
Les Missionnaires Oblates de St-Boniface		4382
Stage Lite Manitoba		3330
Francyne	Lemoine	975
Josette	Philippot	4925
Yvette	Morin	3941
Gary	Militere	289
Mireille	Blanchette	2806
Maureen	Borger	1416
Louise	Desaulniers	846
Yvette	Gauthier	4137
Brian	Place	2596
Lucie	Gosselin-Rodrigue	4732
Alice	Carignan	4496
David	Gillman	2455
H.	Barbanchon	4008
Yvonne	Larivière	1053
Louise	DeVreindt	4007
Colin	Stanners	2329
André	Gautron	4106

La page de







L'histoire de l'arbre de Noël

Pourquoi décore-t-on un sapin à Noël? Selon la légende, saint Boniface serait allé en Allemagne parler de Jésus. Une nuit, en décembre, il surprit un groupe d'hommes qui voulaient sacrifier un enfant au dieu du chêne. Saint Boniface saisit une hache et coupa l'arbre.

Le chêne à terre, ils virent un jeune sapin qui poussait entre ses racines. Saint Boniface dit aux personnes que les sapins étant toujours vert, ils devaient leur rappeler la vie qui ne finit plus avec le Christ.

De là, les gens ont commencé à se servir des sapins à Noël et on les décore encore aujourd'hui.

Bicolo

Par combien de «Joyeux Noël» faut-il que tu passes avant de sortir de la grille?

Tu doit épeler «Joyeux Noël» au complet en tout temps et tu peux aller du haut en bas et de côté mais pas diagonalement. Je t'ai indiqué où commencer.



(J)	O	Y	O	E	E	U
O	N	E	N	L	Y	X
E	U	U	X	J	O	N
E	Y	O	J	L	E	O
U	X	N	X	N	O	E
L	E	O	J	X	Y	L
J	O	Y	E	U	N	J
Y	E	O	N	X	J	O
J	L	Y	U	U	E	Y

SORTIE



DEBUT

Membre gagnant de la semaine

10639

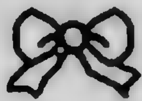
Jacinthe Bosc
5 ans

Démêle les lettres afin de trouver les noms des décorations que tu peux mettre sur ton sapin.





Réponses:
Ange, étoile, lumières, guirlande, cloches et boules.



Arbre de Noël en pompons

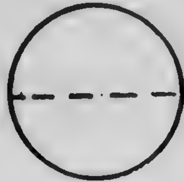
Ce dont tu as besoin:

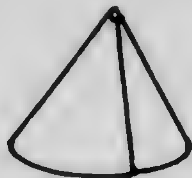
🌲 Carton. 🌲 Colle. 🌲 Laine. 🌲 Ciseau.

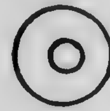
Ce que tu dois faire:

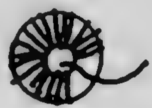
1. Découpe un cercle de 20 cm de large et coupe-le en deux. (Fig. 1).
2. Fais un cône avec une des moitiés, et colle-le. (Fig. 2).
3. Pour faire un pompon, découpe deux cercles de 5 cm de large et découpe un cercle de 1 cm au milieu de chacun. (Fig. 3).
4. Enroule la laine autour des deux cercles afin de bien couvrir le carton. (Fig. 4).
5. Quand tu auras fini, coupe la laine au bord. (Fig. 5). Passe une laine d'environ 8 cm entre les deux cartons et fais un noeud serré au centre. (Fig. 6).
6. Tu auras besoin d'environ 60 pompons que tu colleras sur le cône en carton pour fabriquer ton arbre de Noël.

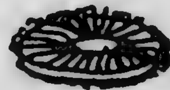
Ce serait un très beau centre de table pour Noël!

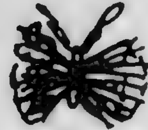

Fig. 1

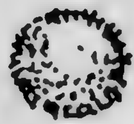

Fig. 2

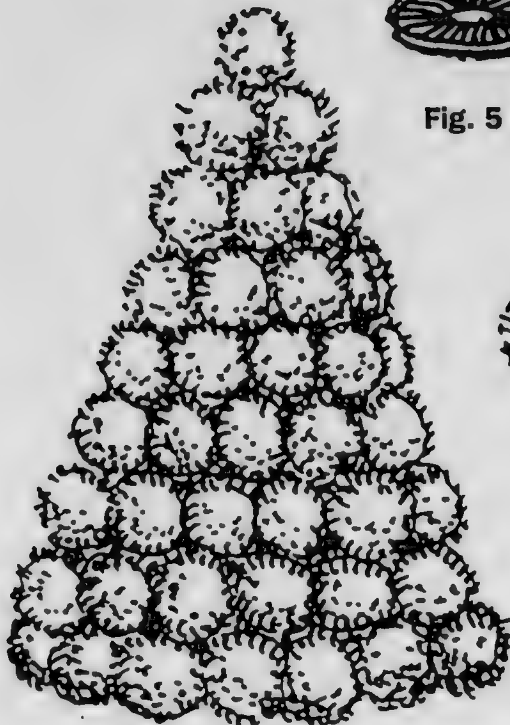

Fig. 3

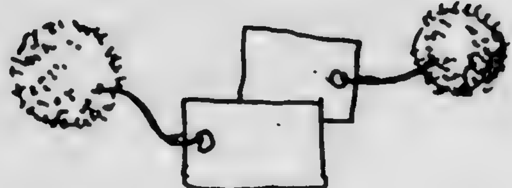

Fig. 4

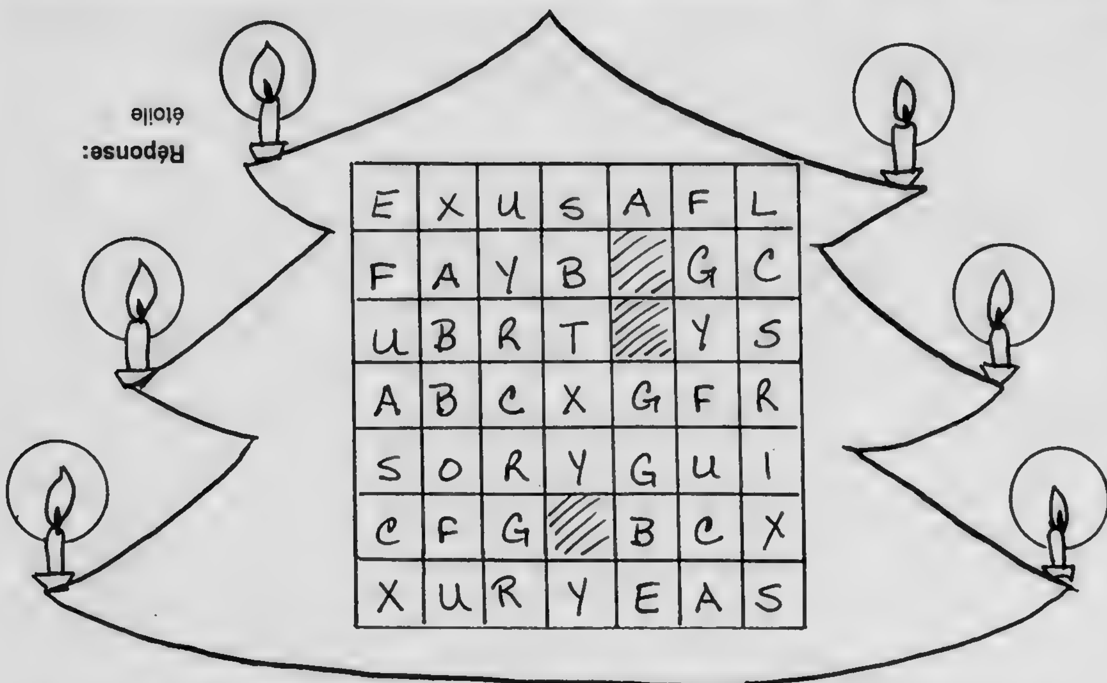

Fig. 5


Fig. 6


Fig. 7







E	X	U	S	A	F	L
F	A	Y	B		G	C
U	B	R	T		Y	S
A	B	C	X	G	F	R
S	O	R	Y	G	U	I
C	F	G		B	C	X
X	U	R	Y	E	A	S

Biffe toutes les lettres qui apparaissent quatre fois. Ensuite demêle les lettres qui resteront et tu dessineras ce qu'on place sur le dessus de notre arbre de Noël.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo, C.P. 209
Lorette (MB), R0A 0Y0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Age:** ______

La chronique religieuse †

Noël, fête de qui?

«Elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche...»



Gilberte PROTEAU
laïque

Noël, fête des enfants et des cadeaux... Parce qu'il y a, dans l'histoire de Noël, un beau bébé nouvellement né, on en a fait la fête des enfants. Et on a oublié que, de prime abord, Noël, c'est une histoire à nous couper le souffle, une histoire qui exige toute une vie pour être pleinement comprise, si jamais cela se peut.

Il y a 2000 ans, Dieu a pris corps d'homme, Dieu s'est fait humain pour toi, pour moi!

Il y a 2000 ans, à Noël, l'Éternité a fait irruption dans le temps! Dieu a plongé dans l'humanité! Comment arriver à saisir le profondeur de ce mystère, un mystère vivant, un mystère actuel?

Noël! Dieu, nommé Jésus, vient nous rendre visite, nous dire son amour, nous donner sa Parole, nous inviter à le suivre. Noël! Dieu nommé Jésus est venu parmi nous afin de mourir pour nous.

Car Noël englobe la Croix et la Résurrection. Que cela fasse notre affaire ou non, il en est ainsi. Il n'y aurait pas eu de Noël s'il n'y avait pas eu la Croix et la Résurrection au bout du chemin, car Jésus est essentiellement Christ, Jésus est Sauveur.

Une histoire triste, cela, à laquelle on ne veut pas penser en ce temps de Noël?

Oh! Que non! Une histoire de Salut, une histoire merveilleuse d'un amour sans limites, un amour qui ne s'est jamais dédit depuis 2000 ans. Un amour vivant, à l'oeuvre en chacun de nous aujourd'hui.

Ce n'est qu'avec le temps et la maturité dans notre vie chrétienne que ce mystère se dévoile à notre âme. Un peu à la fois, à force de prières, de souffrances, d'espérance et d'amour, un peu à la fois nous en arrivons à pressentir l'ampleur de ce mystère de Dieu fait homme, de ce Dieu éternité enfermé dans un corps temporel.

Et, quand nous vivrions mille ans, serions-nous jamais capables de concevoir même le dixième de ce mystère d'amour qu'est Jésus?

À Noël, ce n'est pas un bébé que l'on fête, c'est un Dieu qui a pris notre chair et qui a voulu, pour toute éternité, vivre avec nous, Visage de Dieu dans notre temps, Visage de Dieu dans nos vie.

Si nous persistons à dire que Noël c'est la fête des enfants, c'est soit que nous avons perdu le véritable sens, soit que nous envions aux enfants cette capacité qu'ils ont d'accueillir le merveilleux dans leur vie.

Non, Noël ce n'est pas la fête des enfants de la chair, ni la fête d'un enfant. C'est la fête d'une humanité qui se sait sauvée par un Dieu qui a accepté de se faire petit et humble dans une nature infiniment restreignante pour son ampleur; c'est la fête d'un Dieu amour qui a voulu se faire voir et, étant vu, Lui, l'Immortel, a accepté aussi de mourir, comme nous, afin de nous donner la certitude de la Résurrection.

Comment ne pas s'émerveiller devant l'histoire de Noël, ce mystère de l'Amour? Et, nous émerveillant, comment ne pas retrouver notre état d'Enfants de Dieu? Alors, enfant de Dieu, nous pourrons nous laisser toucher par cette belle histoire, cette merveilleuse histoire, avec tout ce qu'elle comprend de douloureux, avec son chemin qui mène à la Croix et jusqu'à la Résurrection.

Noël, fête des Enfants de Dieu!

De la France, Guy (mon mari) et moi vous souhaitons un très Joyeux Noël, un Noël d'Enfant de Dieu!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

PRIÈRE au Sacré-Coeur: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.C.
815-

Recherche

RECHERCHE: Gardienne française à Southdale, parc Windsor, pour fille de 7 mois. 3 jours par semaine, commençant en janvier. Composez le 231–0254.
807-

GARDIENNE D'ENFANTS bilingue, aimerait garder chez-moi à temps plein ou partiel du lundi au vendredi. Disponible dès maintenant. Veuillez composer le 257–0886.
809-

À vendre

À VENDRE: Chrysler Le Baron GTS 1987, 4 cylindres, automatique, 130 000 km., 3 000 $. Bernard Poirier 231–0876.
810-

À VENDRE: Duplex de 2 chambers à coucher en excellent état. Réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse, air climatisé, cour clôturée. Stationnement. Bon revenu. Composez le 235–0440.
811-

À VENDRE: Sofa-lit presque neuf et autres meubles, doivent être vendus imm. 233–4804.
814-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: appartement d'une et deux chambres à coucher, tous les services inclus, avec entrée privée. 345 $ + 475 $/mois. 231–1881, 233–3457 et 231–1090.
783-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. – À LOUER: Stationnement pour une auto au 525, rue Des Meurons. Composez le 231–0224.
788-

APPARTEMENTS À LOUER: au 175, rue Masson, 2 chambres à coucher, stationnement inclus. 350 $ par mois. Libre le 1er décembre. Composer le 233–3753.
800-

QUIZ

Noir ou blanc?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Le champagne est-il fait avec du raisin noir ou blanc?

2. Doit-on boire le champagne dans une coupe ou dans une flûte?

3. Quelle est la différence entre le champagne et le vin blanc mousseux?

4. Que signifie l'expression «sabrer le champagne»?

5. Qui est l'inventeur du champagne?

6. Combien de bouteilles de champagne ont été vendues dans le monde en 1889? en 1955? en 1990?

7. En quoi consistent les opérations de «remuage» et de «dégorgement»?

8. À quoi sert la liqueur de dosage?

RÉPONSES

1. Contrairement aux apparences, le champagne est fait pour la plus grande partie avec des raisins noirs. Au cours du processus de fabrication, on s'arrange tout simplement pour que la couleur, située exclusivement dans la peau, ne se retrouve pas dans le vin. Quand au jus de raisin lui-même, il est incolore.

2. Question futile? Pas du tout. Les amateurs recommandent fortement l'utilisation de la flûte pour une raison très pratique: sa forme élancée permet de préserver plus longtemps le «bouquet» (parfum) et «l'effervescence» (les petites bulles). Ils recommandent aussi de ne remplir le verre qu'à un tiers, non pas pour éviter les maux de tête, mais pour mieux observer le pétillement du champagne.

3. La seule vraie différence est que le champagne est produit dans la région française du même nom, située près de Paris.

4. Cette méthode, autrefois très en vogue chez les officiers de l'armée française, consiste à ouvrir une bouteille de champagne à l'aide d'un sabre. On donne simplement un coup sec sur le goulot avec la face non tranchante de l'arme. La méthode est en perte de vitesse depuis que les militaires ont réalisé qu'il y avait un bouchon.

5. Il s'agit de Dom Perignon, un bénédictin français qui vécut de 1639 à 1715. Le bon moine a même inventé la forme de la bouteille toujours utilisée de nos jours.

6. 1889: 40 millions; 1955: 40 millions; 1990: environ 200 millions.

7. Au cours du processus de vinification, un dépôt se forme. Pour l'éliminer, on place les bouteilles tête en bas et on les remue quotidiennement pendant une vingtaine de jours (un bon professionnel peut remuer de 30 à 40 000 bouteilles par jour). Le goulot des bouteilles est ensuite placé dans un bain glacial. On ouvre alors la bouteille un court instant pour expulser le glaçon contenant le dépôt. C'est le dégorgement.

8. La liqueur de dosage est un mélange de sucre et de vin que l'on introduit dans la bouteille de champagne à la fin du processus. C'est elle qui détermine si le vin sera brut ou demi sec.

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

(Source: Le Club, magazine de l'Alliance française du Canada).

RECETTES

Une nouvelle idée de salade



Les fromages canadiens prennent la vedette dans les salades tacos. Dans cette recette, vous pourrez remplacez le colby par d'autres fromages: brick, havarti, cheddar ou Monterey Jack. D'ailleurs, pourquoi ne pas ajouter du fromage à toutes vos salades?

Mettez de l'exotisme à votre menu: faites sans tarder l'essai de ces salades délicieuses et nourrissantes!

Salade taco

1 lb (500 g) de boeuf maigre, haché
1 pqt (35 g) d'assaisonnement pour taco
3/4 tasse (175 mL) d'eau
6 tasses (1,5 L) de laitue iceberg en filaments
1 petit poivron vert, en dés
Oignons verts, tranchés
2 tasses (500 mL) de fromage colby canadien en dés
2 tomates moyennes, graines enlevées, en dés
1/2 concombre moyen, en dés
Vinaigrette genre campagne, en bouteille

Dans une grande poêle, faire sauter le boeuf jusqu'à ce qu'il soit bruni. Égoutter le gras, si nécessaire. Saupoudrer l'assaisonnement pour taco sur le boeuf. Ajouter l'eau et bien mélanger. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'au point d'ébullition. Retirer du feu; laisser refroidir.

Juste au moment de servir, mélanger ensemble la laitue, le poivron vert et les oignons verts; répartir également dans des bols à salade individuels. Garnir de rangées de préparation de viande cuite, de fromage, de tomates et de concombre. Servir avec la vinaigrette campagne.

Donne de 4 à 6 portions.



Le matin de Noël, découvrez le livre des caricatures de Cayouche grâce à un abonnement à La Liberté.

Profitez de cette offre spéciale: un nouvel abonnement à La Liberté et un livre de Cayouche (prix régulier 24,95 $) aux prix suivants:

- ❑ 1 an Manitoba **37,45 $**
- ❑ 2 ans Manitoba **58,85 $**
- ❑ 1 an (hors province) **42,80 $**
- ❑ 2 ans (hors province) **69,55 $**

Abonnez-vous et vous recevrez le livre!
Abonnez un.e ami.e et vous recevrez le livre!

Attention: cette offre n'est valide que pour les nouveaux abonnements reçus à La Liberté au plus tard le 16 décembre 1992.

LA LIBERTÉ

Parmi nos abonné.e.s qui décideront de renouveler ou prolonger leur abonnement ci-dessous, nous ferons tirer 10 livres de Cayouche.

- ❑ 1 an Manitoba **26,75 $**
- ❑ 2 ans Manitoba **48,15 $**
- ❑ 1 an (hors province) **32,10 $**
- ❑ 2 ans (hors province) **58,85 $**

Attention: les renouvellements ou prolongements devront être reçus à La Liberté au plus tard le 16 décembre 1992.

Nom:____________________

Adresse:____________________

__________ **Code postal:** __________

De la part de: __________ (si nécessaire)

Numéro d'abonnement: __________ (si nécessaire)

Dans un cas ou dans l'autre, faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba,
R2H 3B4

FORMULAIRE

Le CUSB vous demande d'obtenir des informations sur vos résultats. Signature: ______

Exemple [A]

Mes réponses → 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26

27 Espace réservé à l'usage du Ministère 34

35 Numéro d'assurance sociale 43

44 Nom de famille à la naissance 73

74 Prénom 93 — 94 Sexe F M — 95 Date de naissance année mois jour 100

101 Adresse 130

131 Municipalité 151 152 Prov. 153 154 Appartement 158

159 Ind. régional N° de téléphone au domicile 168 — 169 Ind. régional N° de téléphone au travail 178 — 179 Case postale 183

Dernière année d'études réussie: 184 Primaire ( ) Secondaire 1 2 3 4 5 6 7 Collégial 1 2 3 Universitaire ( ) 185 — 186 Code postal 191

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Simple comme bonjour, pour régler vos problèmes d'orthographe.

POUR LES CONNAÎTRE, FAITES NOTRE TEST

Retournez-nous le test et vous recevrez, dans les jours qui suivront, votre portrait orthographique. Vous connaîtrez ainsi vos forces et vos faiblesses.

LE PRIX ET LA DURÉE AVANT DE COMMENCER

Vous saurez avant de commencer le nombre d'étapes à franchir, le montant qu'il vous en coûtera et le temps nécessaire pour achever votre cours. Et vous vous arrêterez quand vos objectifs seront atteints.

UN COURS SUR MESURE

Votre cours se bâtit spécialement pour vous, en fonction de vos difficultés et de vos résultats. Vous apprenez uniquement ce que vous ne savez pas.

Pour 20 $ seulement
Faites faire votre portrait orthographique.

CLIC!

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Un cours d'orthographe et de grammaire. Un cours par correspondance pas comme les autres.

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Pour écrire sans fautes et en bon français, au travail et à la maison.

UN COURS JUSTE POUR VOUS

Personne d'autre que vous ne suit le même cours. Rien n'est préparé d'avance. ***Du français sans fautes*** *est conçu pour vous, selon vos difficultés et vos résultats.*

INSCRIVEZ-VOUS À

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Des explications claires, des exercices autocorrectifs, des trucs simples pour apprendre plus facilement et plus rapidement.

Même un professeur au bout du fil!

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Un cours personnalisé par ordinateur...



et vous n'avez besoin que d'un crayon!

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler sans frais au

1-800-363-2727

du lundi au mercredi de 7 h 30 à 19 h 30
du jeudi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30

DU FRANÇAIS SANS FAUTES

Une production du



Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance

En collaboration avec le



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7

La Direction de la formation à distance
offre plus de **200 autres cours;**
pour recevoir le répertoire gratuitement, écrivez à l'adresse suivante:
Direction de la formation à distance
600, rue Fullum, 11[e] étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

Des fautes d'ortografe?

h ph

Corrigez-les avec

DU FRANÇAIS
cent
sen
sens
sang
sans
FAUTES



Un cours par correspondance

Une innovation de la Direction de la formation à distance
Québec



…AIRE
PORTRAIT ORTHOGRAPHIQUE

- *Faites vous-même le test. Pour recevoir un portrait exact, n'utilisez pas de dictionnaire ni de grammaire.*
- ***Il est important que vous complétiez toutes les phrases sans quoi votre formulaire sera rejeté.***

Comment procéder

1. *Remplacez les numéros par les mots suggérés.*
2. *Encerclez la lettre correspondant à votre choix.*
3. *Transcrivez la lettre choisie dans la case appropriée du formulaire.*
4. *Remplissez le **formulaire**.*
5. ***Libellez votre chèque ou mandat de 20 $ à l'ordre du Collège universitaire de Saint-Boniface.***
6. *Détachez le formulaire, insérez-le dans l'enveloppe avec votre paiement.*
   ***N.B.** — Conservez le test et vos réponses.*

Le secret des machines qui font la monnaie

Avez-vous (1) ces machines qui (2) de la monnaie en échange d'un dollar? Et votre monnaie, vous l'avez (3)? Vous doutez-vous des efforts qu'il (4) pour les (5) au point? Vous (6) comment elles (7)? Ces machines (8) d'une source lumineuse qui (9) sur la surface des billets qu'(10); la lumière (11) par le papier déclenche des signaux électriques qui sont (12) ceux provenant des (13). Si les signaux sont (14), la machine (15) le billet et (16) votre problème. Bien sûr, les moyens que (17) le faussaire ainsi que l'escroc leur permettent de déjouer les mesures de sécurité qu'on a (18); évidemment, la contrefaçon ou l'escroquerie nous (19) à perfectionner ces mesures. Beaucoup (20) que les billets (21) disparaîtront un jour. Ne souriez pas! Nos (22) eux-mêmes (23) des techniques de l'avenir il y a (24) ans et pourtant! Parfois, il faut qu'on (25) réaliser certaines fantaisies pour y croire. Cette innovation vous (26)?

1. A. essayez **B.** essayées **C.** essayer **D.** essayés **E.** essayé	**8. A.** sont munis **B.** sont munies **C.** sont munient **D.** sons munis **E.** sons munient	**15. A.** reconnaît **B.** reconnait **C.** reconnaient **D.** reconnaîs **E.** reconnais	**21. A.** vert-foncé ou orange **B.** vert foncé ou orange **C.** verts foncés ou oranges **D.** verts-foncés ou oranges
2. A. fournissent **B.** fournisse **C.** fournisent **D.** fournise **E.** fournisses	**9. A.** envoit un éclair **B.** envoie un éclaire **C.** envoi un éclair **D.** envoit un éclaire **E.** envoie un éclair	**16. A.** résoud **B.** résous **C.** résout **D.** résouds	**22. A.** arrières-grands-pères **B.** arrière-grands-pères **C.** arrière grand-pères **D.** arrières grands-pères **E.** arrière grands-pères
3. A. eu **B.** eue **C.** eus **D.** eues **E.** eut	**10. A.** on y introduit **B.** ont y introduit **C.** on y introduis **D.** ont y introduis **E.** on y introduient	**17. A.** s'est donné **B.** s'est donner **C.** se sont donné **D.** se sont donnés **E.** se sont donner	**23. A.** se sont rient **B.** se sont ris **C.** ce sont ris **D.** se sont ri **E.** ce sont rient
4. A. à fallut **B.** à fallu **C.** a fallu **D.** a fallus **E.** a falluent	**11. A.** réfléchi **B.** réfléchit **C.** réfléchis **D.** réfléchie	**18. A.** créé **B.** créées **C.** créés **D.** crée **E.** crées	**24. A.** quelque quatre-vingt-dix **B.** quels que quatres vingts dix **C.** quelques quatres-vingts-dix **D.** quelque quatre vingt dix **E.** quelques quatre-vingt-dix
5. A. mettrent vraiment **B.** mettre vraiment **C.** mettres vraiment **D.** mettrent vraiement **E.** mettre vraiement	**12. A.** dument comparés a **B.** dûment comparer à **C.** duement comparé a **D.** dument comparer a **E.** dûment comparés à	**19. A.** amènera **B.** amennera **C.** amennerons **D.** amènerons **E.** amèneront	**25. A.** vois ce **B.** voit ce **C.** voit se **D.** voie se **E.** vois se
6. A. êtes-vous demandés **B.** avez vous demandés **C.** êtes-vous demandé **D.** êtes vous demandée **E.** avez-vous demandé	**13. A.** coupure officielle **B.** coupures officielles **C.** coupures officiels **D.** coupure officiel **E.** coupures officiel	**20. A.** pense résolument **B.** pense résolûment **C.** pensent résolûment **D.** pensent résolument	**26. A.** convainct elle d'avantage **B.** convainc-t-elle davantage **C.** convaint-elle d'avantage **D.** convaint elle davantage **E.** convainct-elle davantage
7. A. fonctionne **B.** fonctionnes **C.** fonctionnent	**14. A.** semblables **B.** semblable **C.** senblables **D.** senblable		

Avez-vous rempli le formulaire y compris les 26 cases-réponses?
Avez-vous inséré votre chèque ou mandat de 20 $ ainsi que le formulaire?

Adressez votre enveloppe-retour à :

ÉDUCATION PERMANENTE
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Nous vous souhaitons bonne chance!